

FINANCEMENTS DE LA DER EN 2019

L'ouverture des dépôts de dossiers lancée

PAGE 21



CAN 2019 : LE SENEGAL BAT L'UGANDA (1-0)

Les Lions en quarts de finale

► Sadio Mané : «Je vais laisser les pénalties aux autres»

PAGES 9 A 14



le soleil

www.lesoleil.sn

SAMEDI 6 ET DIMANCHE 7 JUILLET 2019

47^{ÈME} ANNÉE N°14731

ISSN 0850/0704 • 200 F.CFA • ZONE CFA 300 FRANCS

LE ROI MSWATI III D'ESWATINI A DIAMNIADIO

«Le Président Sall a une grande vision»

PAGE 3

► Coopération : des opportunités d'affaires à saisir



CYAN MAGENTA JAUNE NOIR

QUESTIONS
DE CULTURE

Etre ou ne pas être engagé

• Par **Modou Mamoune FAYE**

L'image avait fait le tour du monde. Dans une Jamaïque en proie aux démons de la division, le chanteur Bob Marley réconcilia Edward Seaga et Michael Manley, deux farouches adversaires politiques, lors du fameux « One love peace concert » en avril 1978 à Kingston. L'aboutissement d'une longue période de tension, faite de diatribes verbales et de violences meurtrières. Durant toute sa carrière, l'icône de la musique reggae s'illustra par son engagement politico-social en Jamaïque et dans les autres parties du monde, notamment en Afrique où ses chansons comme « Zimbabwe » ou « Africa unite » furent reprises par les « freedom fighters », ces combattants de la liberté des pays sous domination coloniale.

A l'image de Marley, de nombreux écrivains, musiciens, cinéastes ou plasticiens ont fait de l'engagement politique et social leur credo. Face à l'injustice, ils s'emparent de leur stylo, vocifèrent dans leur micro, braquent leur caméra ou utilisent leur pinceau pour se faire entendre. Parmi eux, des avant-gardistes qui, de par leurs œuvres, ont participé aux changements politico-sociaux dans leur pays. Certains sont devenus des héros, d'autres ont été combattus par les régimes en place et ont fini leur vie dans des geôles. L'art comme vecteur de dénonciation a toujours marqué le monde. Dans une Afrique du Sud sous l'Apartheid, la chanteuse Miriam Makeba défia avec courage et pugnacité les tenants du régime raciste. Elle fut contrainte à l'exil pendant une trentaine d'années, notamment en Guinée où le président Sékou Touré lui avait accordé la nationalité. On peut multiplier les exemples d'artistes qui, au péril de leur vie, ont refusé d'être muselés ou de noyer leurs convictions dans la mare d'un système politique dont ils n'acceptent pas les politiques inégalitaires.

Dans un pays comme les Etats-Unis, marqué par l'esclavage et la ségrégation raciale, la musique, le cinéma et d'autres formes artistiques ont été utilisés pour dénoncer les dérives du système. Le jazz et plus tard le rap sont devenus des musiques de dénonciation des conditions misérables dans lesquelles vivaient (et vivent encore) une bonne partie de la population noire. Dans le documentaire « Thirteenth » sorti en 2016 et traitant de la question du 13ème Amendement de la Constitution américaine qui a aboli l'esclavage en 1865, la réalisatrice Ava DuVernay montre comment le gouvernement américain perpétue le système sous une autre forme. La cinéaste met l'accent sur un système inique qui utilise les lois et les prisons pour sous-traiter le travail des détenus, avec la complicité des industries chargées de gérer les centres de détention. Son film avait fait grand bruit et attiré l'attention de l'opinion publique sur le phénomène. Chez nous, au Sénégal, les actions du mouvement « Y'en à marre », constitué principalement de musiciens rap, furent déterminantes en 2012 lorsque le régime de l'époque voulait changer des articles de la Constitution pour perpétuer son règne. A coup de slogans, de manifestations et de chansons, ses membres avaient joué un grand rôle dans le processus de conscientisation des masses populaires.

Dans tous les pays du monde, les artistes sont par nature iconoclastes, révolutionnaires, quelque peu marginaux et enfilent souvent les habits d'empêcheurs de... gouverner en rond. Un artiste digne de ce nom devrait toujours adopter une posture critique, être à équidistance des chapelles politiques et des intérêts de corporations et en dehors de tout appareil. De nos jours, ce n'est hélas plus souvent le cas. Bon nombre d'artistes sont plus portés sur le « bling bling », le « buzz » et le m'as-tu-vu que sur des idées révolutionnaires. Face aux intérêts

sonnants et trébuchants, ils sont prompts à retourner leur veste..., toujours du bon côté, comme le disait le chanteur Jacques Dutronc dans « L'opportuniste ». Ne résistons pas à la tentation de vous proposer quelques refrains de ce classique datant de 1968, mais qui est d'une brûlante actualité : « Il y en a qui contestent, qui revendiquent et qui protestent, moi je ne fais qu'un seul geste, je retourne ma veste, toujours du bon côté (...). Je suis le roi des convertis. Je crie vive la révolution, vive les institutions, vive les manifestations, vive la collaboration. J'ai tellement retourné ma veste qu'elle craque de tous côtés. A la prochaine révolution, je retourne mon pantalon ». Des paroles qui se passent de commentaires !

Aujourd'hui, la conviction de bon nombre d'artistes valdingue selon les circonstances et les intérêts du moment. Ils n'ont plus cet... art de sublimer les réalités de leur environnement pour en extraire les stigmates de l'injustice et de l'immoralité. Ils ne sont plus ces inventeurs d'utopie, ces Diogène des temps modernes qui brandiraient leur lampe en plein jour dans les rues de la Cité à la recherche de la vérité, de la justice et de l'humanisme, autant de vertus qui semblent avoir déserté nos contrées. De nos jours, qui oserait dire à un puissant dirigeant politique ou économique : « Ote-toi de mon soleil ! » comme avait répondu le philosophe grec à Alexandre le Grand lorsque celui-ci, surpris par son dénuement et sa vie de bohème, lui demanda s'il avait besoin d'aide ? Bien sûr que l'engagement n'est pas que politique. Il ne consiste pas uniquement à s'opposer systématiquement à l'ordre établi, à l'establishment. Il s'agit également d'imaginer de nouvelles stratégies capables de booster la réflexion et l'initiative, surtout chez les jeunes générations en quête de repères et perdues dans ce monde où tout va si vite.

Vite
dit !Question
d'approcheLe billet de **Sidy DIOP**

Diffusée, fin juin, sur les réseaux sociaux, une courte vidéo a fait polémique. Elle montre une jeune femme ouvrir un pot de glace dans un supermarché Walmart de Lufkin, au Texas, en lécher le contenu, puis remettre le produit en rayon. Vue près de 11 millions de fois depuis sa publication, la séquence a même attiré l'attention de la justice qui semble prendre l'affaire très au sérieux. Comme le rapportent les médias américains, la police locale tente actuellement d'identifier la jeune femme. Dans l'Etat du Texas, un tel acte, qualifié d'« altération d'un produit de consommation », est passible de 2 à 20 années de prison et d'une amende pouvant aller jusqu'à 10 000 dollars, soit un peu moins de 9 000 euros. Une plainte a été déposée par la célèbre chaîne de supermarchés. Pour une glace donc, le couperet risque de tomber sur cette dame à la langue bien... baladeuse. Chez nous, par contre, le viol, la pédophilie, le trafic de drogue connaissent parfois des châtiments pour le moins supportables. Une question d'approche.

L'expli
cateurComprendre les termes
de l'économie

Cette présente rubrique vous décorative des concepts économiques et financiers fréquemment utilisés. Dans ce numéro, nous vous faisons découvrir les notions suivantes :

DETTE PUBLIQUE

Elle représente l'ensemble des emprunts et engagements financiers contractés par un Etat et ses démembrés auprès de tiers (exemple, des investisseurs), d'établissements bancaires ou autres pays. Ainsi, il est à distinguer une dette publique multilatérale (des prêts engagés auprès des institutions financières internationales : Banque mondiale, Fmi...), et une dette publique bilatérale (des emprunts faits par un Etat auprès d'un autre Etat). Par exemple, si on prend le cas du Sénégal, lors de son passage à l'Assemblée nationale, le 30 juin, pour défendre le projet de loi de finances rectificative 2019, le ministre des Finances et du Budget, Abdoulaye Daouda Diallo, évaluait l'encours de la dette publique de l'Etat à 7 261,76 milliards de FCfa, soit 51,5 % du Pib.

Abdou DIAW

DETTE EXTÉRIEURE

On parle de dette extérieure d'un Etat lorsqu'il s'agit des emprunts qu'il a contractés auprès de créanciers internationaux privés ou publics non résidents dans le pays contractant. Cependant, une dette extérieure peut aussi être engagée par des entreprises privées (la filiale d'une multinationale, une banque locale ou une entreprise industrielle locale). Cette dette peut être exprimée en plusieurs devises (dollars, euros...).

DETTE INTÉRIEURE

Elle désigne les engagements pris par un Etat auprès de créanciers résidents dans le pays. Certains économistes parlent également de dette interne ou domestique. Ces créanciers sont notamment constitués d'agents économiques, tels que les ménages, les entreprises, les institutions financières.

VERBATIM

« L'utilisation d'une crypto-monnaie par les instances africaines peut être recommandée, mais pas en remplacement immédiat de la monnaie fiduciaire. Je crois personnellement en l'avenir des crypto-monnaies ».

Younoussa Sanfo,
expert en sécurité informatique
(Ecodafrik.com)

« Il n'y aura pas de circulation de billets de l'Eco dès 2020 et le siège de la banque centrale pourrait être au Nigeria ou dans un autre pays. Tous les pays y compris le Nigeria ont intérêt à avoir une monnaie pour la zone Cedeao ».

Robert Dussey,
ministre des Affaires étrangères du Togo
(Dw.com)

« Christine Lagarde fait honneur à l'Europe. Non seulement elle est compétente, travailleuse, avec un sens aigu de la diplomatie, mais elle a aussi une connaissance des réseaux internationaux que peu de Français ont, et est d'une grande simplicité dans ses relations ».

Bruno Le Maire,
ministre français de l'Économie
(lefigaro.fr)

CHIFFRE DE LA SEMAINE

3,5 milliards de FCfa

L'Agence de régulation des télécommunications (Art) du Cameroun a infligé une amende globale de 3,5 milliards de francs FCfa aux opérateurs Mtn, Orange et Nexttel, notamment « accusés d'avoir violé » la réglementation sur l'identification des abonnés.

Source : Jeuneafrique.com

COOPERATION

Le Sénégal et l'Eswatini vont renforcer leurs relations

Le Président Macky Sall et le Roi Mswati III ont convenu de renforcer les relations bilatérales entre le Sénégal et le Royaume d'Eswatini. Ils ont fait face à la presse, hier, au Palais de la République.

Par Aly DIOUF (textes) et Mbacké BA (photos)

Dans le cadre de sa visite officielle de 48 heures au Sénégal, Sa Majesté Mswati III, roi d'Eswatini a été reçu, hier, en audience par le Président de la République Macky Sall, à l'issue de laquelle le Président sénégalais et son hôte, le Roi d'Eswatini ont fait une déclaration à la presse.

Selon le Président Macky Sall, cette visite traduit la volonté des deux chefs d'Etat de renforcer et de diversifier les relations de coopération entre leur deux pays, au bénéfice exclusif des deux peuples. Le Sénégal et l'Eswatini ont émis le souhait de tenir des consultations politiques régulières au plus haut niveau et entre leurs représen-

tations diplomatiques respectives, sur toutes les questions régionales et internationales d'intérêt commun.

Les deux délégations ont eu des entretiens, dans une atmosphère empreinte de cordialité, au cours desquels ils ont échangé des vues sur des questions d'intérêt commun touchant aux relations entre les deux pays, ainsi qu'à la situation en Afrique et dans le monde. Au plan bilatéral, ils ont passé en revue les opportunités de coopération entre les deux pays. A cet égard, les deux parties ont insisté sur la nécessité de promouvoir davantage la coopération économique entre le Sénégal et l'Eswatini notam-



ment dans les domaines de l'agriculture, de l'élevage, de la protection de l'environnement, du tourisme, de la santé, de l'enseignement supérieur, du

commerce des produits pétroliers et agricoles ainsi dans celui des Btp. Macky Sall et son hôte, le Roi Mswati III ont mis l'accent sur le rôle important du secteur privé dans la promotion des échanges, du partenariat et de l'investissement entre les deux pays. Ils ont exhorté les hommes d'affaires de leurs pays à saisir les opportunités d'affaires existantes, en vue de rehausser le volume et la qualité des échanges. Le Président de la République s'est réjoui de la

visite au Sénégal du Roi Mswati III et a salué les efforts remarquables de Sa Majesté en vue de l'instauration d'un climat politique stable et de l'amélioration des conditions socio-économiques de son pays. Le Roi Mswati III a réitéré ses félicitations à Macky Sall pour sa brillante réélection à la Présidence de la République du Sénégal et lui a renouvelé ses vœux ardents de succès dans la conduite de ses hautes charges au service du peuple sénégalais.

Mutualisation des forces pour venir à bout des fléaux

La situation politique et sécuritaire du continent a aussi été au centre des échanges entre les deux hommes d'Etat. Ils ont réitéré leur volonté de continuer à œuvrer, ensemble, pour la promotion de la paix, de la sé-

curité et de la stabilité en Afrique. Macky Sall et Mswati III ont appelé à une réponse concertée et à la mutualisation des moyens pour venir à bout des fléaux qui menacent la stabilité, la cohésion et le dévelop-

pement du continent, en particulier le terrorisme et l'extrémisme violent. Ils ont insisté sur la nécessité de trouver des solutions durables aux défis qui interpellent le continent et menacent son développement.

Zlecaf, les Etats invités à finaliser les négociations

Macky Sall et Mswati III ont également évoqué l'intégration économique continentale avec l'entrée en vigueur, le 30 mai 2019, de l'Accord sur la zone de libre-échange continentale africaine (Zleca). Ils ont encouragé les Etats membres à finaliser les négociations sur les protocoles additionnels et les annexes

restantes «dans un esprit de dialogue, d'ouverture et de compromis».

Ils ont salué les progrès réalisés dans le cadre de la réforme de l'Union africaine (Ua) et de l'Adua-Nepad, et échangé des vues sur les enjeux de la 12ème session extraordinaire du sommet de l'Ua prévue à Niamey le

7 juillet 2019. Les échanges entre les deux leaders ont aussi porté sur les questions mondiales. Ils ont ainsi souligné l'importance d'accélérer le processus de réforme du Conseil de sécurité, en prenant en compte la position africaine commune exprimée à travers le Consensus d'Ezulwini.

Mswati III élevé à la dignité de Grand-Croix dans l'Ordre national du Lion

Le Président Macky Sall a élevé à la dignité de Grand-Croix dans l'Ordre national du Lion son hôte de marque, le Roi Mswati III. Le souverain d'Eswatini s'est dit «très honoré» d'avoir été élevé à la plus haute distinction sénégalaise.

Le Chef de l'Etat invité à visiter l'Eswatini

Le souverain de l'Eswatini, le Roi Mswati III, a invité le Président Macky Sall à effectuer une visite d'Etat dans son royaume. Sa Majesté a adressé ses vifs remerciements à Macky Sall, au gouvernement et au peuple sénégalais pour l'accueil amical et chaleureux ainsi que les marques d'estime et d'attention dont lui-même et sa délégation ont fait l'objet.

Le 28 juillet 2018, le Président Macky Sall avait effectué une visite dans ce royaume d'Afrique australe. Il dit en garder un excellent souvenir.



Le Président de la République au sommet sur la Zleca à Niamey

Le Président de la République, Macky Sall, prendra part, demain à Niamey, au sommet extraordinaire de l'Union africaine sur le lancement de la Zone de libre-échange économique africaine (Zleca), indique un communiqué. Cet accord, signé

le 21 mars 2018 à Kigali, est entré en vigueur depuis le 30 mai dernier, un mois après le dépôt du 22ème instrument de ratification, conformément aux dispositions de la Zleca. Macky Sall devrait rentrer à Dakar le même jour.

Sa Majesté Mswati III salue le leadership visionnaire du Président Sall



Sa Majesté Mswati III a salué le leadership du Président Macky Sall. Il est revenu sur les efforts entrepris par son hôte pour faire du Sénégal un pays émergent à l'horizon 2035. Cette politique matérialisée par le Plan Sénégal

émergent, souligne le souverain, a permis au Sénégal d'avoir un taux de croissance soutenu depuis plusieurs années. Sa Majesté Mswati III s'est aussi réjoui des réalisations faites dans plusieurs secteurs.

Macky Sall et Mswati III félicitent les Lions

Le Président Macky Sall félicite l'équipe nationale de football après sa qualification en quart de finale de la Coupe d'Afrique des Nations (Can).

Les Lions ont battu l'équipe d'Ouganda par un but à zéro. Il remercie Sa Majesté Mswati III d'avoir été au Sénégal pendant cette victoire. «Il nous a apporté

un vent de bonheur», a confié le Président Sall.

«Nous sommes heureux que votre pays se soit qualifié pour les quarts de finales de la Can durant notre séjour», a souligné le souverain.

Il a, à travers les joueurs, félicité le peuple sénégalais pour cette victoire.

MSWATI III, LE ROI D'ESWATINI, APRÈS SA VISITE DE DIAMNIADIO

Le monarque «impressionné par la vision du président Macky Sall»

En visite au Sénégal depuis jeudi, le monarque de l'Eswatini (ex-Swaziland) s'est rendu, hier, à Diamniadio. Dans la nouvelle ville moderne en construction, le Roi Mswati III s'est dit "impressionné" et par une Afrique qui change.

A peine les deux chefs d'Etat, le Président Macky Sall et son hôte le Roi Mswati III, descendus de voiture, que la voix de stentor du crieur du souverain résonnait dans le Parc industriel de Diamniadio.

L'homme en tenue traditionnelle déclame en langue locale, sans doute des éloges au monarque. En compagnie du président Sall, Sa Majesté Mswati III en chemise déboutonnée, arpente les allées de ce qui est considéré comme le premier arrondissement de la nouvelle ville de Diamniadio. Comprenant le Parc industriel, la Gare des gros porteurs et le Centre d'exposition, ce premier arrondissement de Diamniadio accueille de

nombreuses unités industrielles, dont une fabrique de textile qui produit des vêtements sportifs. A l'entrée du grand hangar qui sert d'usine, une centaine de jeunes filles sont à l'oeuvre.

Certains raccordent les pièces de pantalons de sport, d'autres repassent ou assemblent les articles dans des cartons. Cette usine de textiles sportifs, fruit d'un partenariat sino-sénégalais illustré par un portrait géant des Présidents Macky Sall et Xi Jinping affiché au centre du hangar, emploie plus de trois cent femmes, selon Fifi, une Sénégalaise qui fait office de chef d'atelier. Avec leurs chefs chinois, les jeunes femmes



s'emploient à leurs tâches quotidiennes dans cette manufacture qui exporte beaucoup de ses produits. A côté, se trouve

l'usine de fabrication de cartes magnétiques et bancaires mise en place par le Sénégalais Amadou Tidiane Wane et un Ivoirien. Installée depuis des années à Diamniadio, l'usine va bientôt produire des cartes magnétiques et bancaires. Des spécimens de ces produits sont déjà disponibles et ont été présentés au Président Sall et à son hôte, le roi Mswati III.

tunités pour la jeunesse et de meilleures conditions de vie. Il faut dire que nous avons besoin d'une Afrique qui change. L'Afrique a longtemps trainé derrière en termes de développement. Et ici au Sénégal, nous avons vu un Président avec une grande vision», a expliqué le Souverain de l'Eswatini.

Pour le monarque, il n'est pas facile de mettre en œuvre une telle vision «sans le soutien de la population au gouvernement et à la pensée du Président de la République».

A ses yeux, avec les grandes infrastructures dont il dispose, le Sénégal a un grand avenir. «C'est pour moi l'occasion de saluer le leadership du Président Macky Sall. Mettre en place toute cette logistique et ces infrastructures en un laps de temps - certains disent que toutes ces infrastructures ont été mises en place en quatre ans - relève d'une grande vision. Nous voudrions donc féliciter le Président pour le bon travail qu'il a effectué au profit de toutes les couches de la population sénégalaise», a ajouté le Roi Mswati III.

Oumar NDIAYE

SAFIATOU NDIAYE, AMBASSADEUR DU SENEGAL EN AFRIQUE DU SUD ET EN ESWATINI

«L'Eswatini est aussi intéressé par un partenariat économique avec le Sénégal»

Ambassadeur du Sénégal en Afrique du Sud depuis presque deux ans, l'ancienne ministre Safiatou Ndiaye est aussi accréditée en Eswatini, ex-Swaziland. Un pays qui, selon la diplomate, est à la recherche de partenariats avec le Sénégal et où les opérateurs économiques sénégalais peuvent avoir beaucoup d'opportunités.

Comment se porte la coopération entre le Sénégal et l'Eswatini avec cette visite du Roi de Mswati III à Dakar ?

Le Président Macky Sall a fait une visite d'Etat et de travail l'année dernière en Eswatini, une visite fructueuse, en marge du Sommet des Brics (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud) en Afrique du Sud. L'ex-Swaziland, l'Eswatini aujourd'hui, est un petit pays mais un pays très important dans la région Sadc. Le roi Mswati III a, dans cette zone Sadc un poids régional très important. L'Eswatini est le quatrième pays producteur mondial de sucre et qui produit aussi beaucoup d'or, de viande animale est exportée vers l'Europe, sa principale clientèle. L'Eswatini est aussi intéressé par un partenariat économique avec le Sénégal. J'espère qu'à l'issue de cette visite, bon nombre d'opérateurs économiques sénégalais pourront s'intéresser à ce pays. A travers le port du Mozambique, il est très facile d'y commercer et aussi d'y travailler pour les industriels. C'est un pays en pleine expansion. Le Roi est en train de développer son royaume à une très grande vitesse. Au-delà des clichés internationaux, il est important que nous Africains, nous nous intéressions à cette partie de l'Afrique. C'est très

important. Nous ne pouvons pas parler d'intégration africaine si nous n'allons pas vers les autres.

Y'a-t-il des possibilités de partenariats économiques entre le Sénégal et l'Eswatini ?

Il y a beaucoup de possibilités de partenariat, beaucoup même. Ils sont ouverts aux partenariats avec le Sénégal notamment. Il y a pas de raison que nous ne saisissons pas l'occasion. Le Président Macky Sall, de par sa vision et son leadership, a senti la nécessité de promouvoir cette coopération. Ainsi avec toute cette génération de leaders jeunes du continent africain, c'est une autre vision qui émerge. La connexion a été très facile entre le Président Macky Sall et le Roi Mswati III. Il y a quelques Sénégalais qui vivent en Eswatini. Les Sénégalais sont de grands voyageurs. Ils sont partout dans la zone de l'Afrique australe, où nous avons une grande communauté sénégalaise. Nous sommes basés en Afrique du Sud avec l'ambassade et nous couvrons toute la zone jusqu'à Madagascar où il y a des Sénégalais. De même qu'au Mozambique, en Zambie, au Zimbabwe, au Botswana, au Lesotho.

Par rapport à la xénophobie notée ces derniers temps en Afrique du



Sud, les Sénégalais sont-ils épargnés ?

Jusque-là, nous n'avons pas eu à souffrir de xénophobie. Les Sénégalais se sont bien intégrés. Ils sont travailleurs et solidaires dans leurs dahiras. Ils ont le respect des Sud-Africains qui disent très souvent que si tous les migrants étaient des Sénégalais, il n'y aurait pas beaucoup de problèmes. J'en profite pour rendre hommages à nos sœurs et frères sénégalais qui sont en Afrique du Sud et qui se battent. Certains sont même des capitaines d'industries maintenant en Afrique du Sud avec des entreprises sénégalaises qui embauchent des Sud-africains. Bien sûr, il y a de temps en temps quelques échappées du groupe mais pour l'essentiel, nous ne nous plaignons pas. La communauté sénégalaise est très forte en Afrique du Sud.

Recueillis par Oumar NDIAYE

« Une Afrique qui change »

Les deux chefs d'Etat ont terminé leur visite au Centre International de Conférences Abdou Diouf et le Centre des Expositions où ils ont eu droit à la visite guidée du Délégué Général au Pôle Urbain de Diamniadio et du Lac Rose, Seydou Sy Sall, et celle du Directeur Général de la Société de Gestion des infrastructures publiques dans les Pôles Urbains de Diamniadio et du Lac Rose (Sogip), Gallo Bâ.

Au terme de la visite, le Roi Mswati III s'est dit «impressionné» par la vision du Président Macky Sall. «Le Président Sall a réalisé beaucoup de choses pour le peuple sénégalais, créé de nombreuses oppor-

SENATOR THULISILE DLADDA, MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DE LA COOPERATION INTERNATIONALE D'ESWATINI

«S'inspirer de l'expérience du Sénégal peut nous aider»

«Nous sommes impressionnés par le développement que nous avons vu à travers la projection de film à Diamniadio. Le fait de s'inspirer de l'expérience du Sénégal peut nous aider à réaliser beaucoup de nos projets. Nous voulons coopérer avec le Sénégal, notamment sur la manière de gérer nos propres ressources énergétiques sans dépendre de nos voisins. Nous avons aussi appris que vous avez découvert du gaz et nous voudrions coopérer dans ce domaine».



Hommage

Ambassadeur El Hadji Ebou M. Taal (1937-2019),
diplomate gambien, fonctionnaire international
et historien

— Par Hassoum Ceesay —



Décédé à l'âge de 82 ans, El Hadji Ebou Taal était un diplomate pionnier gambien, fonctionnaire international et historien de l'espace socio-politique de la Sénégambie. Comme un Géant, il a longtemps défié la politique étrangère et la diplomatie gambiennes. Mais c'est au cours de ses années de formation qu'il a dû développer ses talents diplomatiques rares et par excellence.

Né à Bathurst en 1937, l'Ambassadeur Taal a fréquenté l'élite lycée méthodiste pour garçons avant de devenir l'un des premiers Gambiens à étudier au Fourah Bay College de l'Université de Sierra Leone, où il a obtenu un diplôme en économie et en français en 1962. Il a passé quelques années au sein du cadre des officiers supérieurs de la fonction publique coloniale, où il a fait ses armes dans les légendaires KJW Lane et Humphrey Smith, dernière race de fonctionnaires britanniques en Gambie au cours des années qui ont précédé l'indépendance et juste après.

Lorsque la Gambie est devenue indépendante en 1965, l'Ambassadeur Taal, Omadi Diarra et B.E Njie ont été recrutés pour former le noyau de notre nouveau service diplomatique. Cheikh Jeng, qui allait devenir le légendaire Directeur du protocole du Président Jawara de 1970 à 1987, se joignit à eux.

Ce fut en effet une petite équipe mais la plus efficace et dévouée. Ils dirigèrent le Ministère des Affaires extérieures et le service diplomatique du Quadrangle, sous la supervision étroite de M. Lane et d'Eric Christensen à partir de 1967. Taal, Njie et Diarra et Eric avaient un point commun : ils étaient francophiles gambiens, ils parlaient et aimaient la langue française. Cela s'est avéré efficace, en particulier dans l'établissement de relations diplomatiques officielles avec le Sénégal sous Senghor. En janvier 1966, le haut-commissariat de la Gambie à Dakar a été ouvert avec respectivement B.E Njie et Omadi comme premier et deuxième secrétaires. L'Ambassadeur Taal et Eric ont été laissés au pays pour diriger ce qui restait du Ministère des Affaires étrangères avec Sheikh Jeng sous la supervision politique d'Alhaji A.B Njie, Ministre d'État du Premier ministre Jawara. C'est pourquoi le Professeur Arnold Hughes et le Docteur Omar Touray, qui ont beaucoup écrit sur la politique étrangère de la Gambie après 1965, s'étonnent de l'efficacité d'une si petite équipe de diplomates qui implanta si efficacement la tente de la Gambie sur la scène internationale. Par exemple, nous avions non seulement une Ambassade à Dakar, mais également à Londres. Nous sommes entrés au FMI en octobre 1967 et avons ouvert une autre mission à Lagos en 1971. C'est à cette période que M. Jabez Langley a rejoint l'équipe et l'Ambassadeur Taal a pris une disponibilité pour poursuivre en France, ses études de troisième cycle à la prestigieuse Ecole de diplomatie et du protocole.

À son retour en tant que meilleur élève en 1972, l'Ambassadeur Taal fut immédiatement invité à se rendre à Bruxelles pour aider à ouvrir la mission gambienne dirigée par le shérif Mustapha Dibba, ancien Vice-Président et ancien Ministre des Finances, puni par Jawara pour rôle présumé dans le scandale Butut en septembre 1972.

L'Ambassadeur Taal a exercé ses fonctions auprès de Dibba en tant que Premier Secrétaire et a contribué à la négociation des premiers accords multilatéraux entre la Gambie et la Communauté économique européenne Caraïbes-ACP (ACP).

À l'automne de 1974, Jawara a rappelé Dibba dans son cabinet dans une tentative de réconciliation malheureuse. Taal a été promu Ambassadeur de Gambie auprès de la CEE et du Benelux. Là-bas, il a encadré Mme Ruth Sowe, la première femme gambienne du service diplomatique et future Ambassadrice. L'Ambassadeur Taal resta à Bruxelles jusqu'en 1977, date à laquelle le légendaire administrateur Eric Christensen s'appropriait à prendre sa retraite à l'âge de 55 ans. L'Ambassadeur Taal a été rappelé et invité à prendre en charge la diplomatie gambienne.

Son mandat de Secrétaire permanent était en effet mémorable. Il a placé les droits de l'homme au centre de la diplomatie gambienne. Sous son mandat, les droits de l'homme ont sous-tendu tous nos engagements diplomatiques. C'est pourquoi, en 1978, à l'Assemblée générale des Nations Unies, il plaida avec succès pour que le 16 juin soit reconnu comme Journée de Soweto, plus tard Journée interna-



tionale de l'enfance, à la mémoire du massacre d'enfants à Soweto en juin 1976 par les forces de l'apartheid en Afrique du Sud. La même année, lorsque la même police d'apartheid a tué Steve Biko, dirigeant de la Conscience noire, l'Ambassadeur Taal a encouragé Jawara à condamner ouvertement le meurtre du militant noir de l'OUA. Le seul dirigeant africain à le faire ouvertement ! En 1979, la Gambie a de nouveau amené le groupe à condamner le meurtre d'Idi Amin en Ouganda. En 1980, lorsque l'Union soviétique a envahi l'Afghanistan, l'Ambassadeur Taal a encouragé Jawara à rompre ses relations diplomatiques avec les Soviétiques, conformément aux principes éthiques de notre politique étrangère. La liste est sans fin.

Ce que nous devons ajouter avant de terminer cependant, c'est le rôle que joue l'Ambassadeur Taal dans la formulation par la Gambie de la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples en 1980, un excellent document qui, outre la Charte des droits de l'homme de 1948, est le document le plus important sur la protection des droits de l'homme fondamentaux. Lors d'une de nos nombreuses conversations, il m'a dit qu'il avait fallu plus de trois ans à lui et à Jawara pour que l'OUA accepte la Charte. Sékou Touré, Président autocratique de la Guinée, s'y est opposé. En 1978, Jawara l'invita à Banjul pour le convaincre de souscrire à la charte. Il était toujours opposé à ce sujet. L'Ambassadeur Taal s'est ensuite rendu à Conakry

pour rencontrer le Président Touré. Après une journée entière de discussions, l'Ambassadeur Taal l'a convaincu. En échange de l'accord, Taal a dû insérer le mot «peuple» comme suit : «Charte africaine des droits de l'homme et des peuples!» "Touré a dit que les droits signifient aussi l'accès à l'eau et à la nourriture, pas seulement la liberté de la presse", m'a-t-il dit.

Le coup d'État de Kukoi de juillet 1981 a été un autre moment difficile pour le diplomate. La destruction massive de notre économie provoquée par l'aventure de Kukoi a presque mis ce pays à genoux. Mais grâce à la politique d'amitié de Jawara avec le monde que l'Ambassadeur Taal a défendue, l'aide étrangère a afflué dans notre pays lors des inondations. Si beaucoup d'aide venait à Banjul à l'été 1981, Jawara décida de nommer l'Ambassadeur Taal Commissaire aux aides extérieures pour coordonner les efforts du Fonds de secours post-Kukoi.

Du jour au lendemain, il est devenu le Gambien le plus occupé sur terre ! Dans une journée, il recevait des délégations ; recevait les chèques de l'Ambassadeur d'Allemagne avant midi et volait à destination de Tokyo avant 16 heures pour revenir dans cinq jours pour recevoir les voitures envoyées par le Gouvernement français. De nombreuses personnes influentes au sein du Gouvernement et des forces de sécurité de Jawara n'ont pas apprécié le fait qu'un tel homme, Alhaji Ebou Taal, ait autant de pouvoir et d'influence. Il a payé un lourd tribut pour cela. Je n'entrerai pas dans les détails. Mais je peux affirmer qu'il a réussi à obtenir un mandat à la Banque Africaine de Développement.

Tout compte fait, il était un homme bon. Il a apporté beaucoup d'honneur et de gloire à son pays. Il était un intellectuel, un historien, connaissant précisément les États précoloniaux de la Sénégambie et expliquant comment les États modernes actuels, à savoir la Gambie, le Sénégal, la Guinée Bissau et la Guinée Conakry, pouvaient travailler en harmonie pour le bien de leur peuple.

À sa famille, je présente mes condoléances et prie pour que son âme repose en paix.

(Ambassadeur El Hadji E.M. Taal, diplomate gambien, fonctionnaire international et historien, né à Bathurst en 1937, décédé le 30 juin 2019)
Hassoum Ceesay

UNITED NATIONS
United Nations Office
for West Africa and the Sahel



UNOWAS
Dakar / Sénégal

NATIONS UNIES
Bureau des Nations Unies
pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel

CAHIER DES CHARGES POUR LA VENTE AUX ENCHERES DE BIENS APPARTENANT AU BUREAU UNOWAS

Article 1er : Personnes admises à soumissionner :

L'adjudication est ouverte au public sans restriction pour toute personne physique ou morale intéressée par une telle vente.

Article 2 : Objets mis en vente :

Lot n°	Marque	Plaques	Km	Année 1ere circulation	Regime
Lot 1	Toyota Corolla	17 NU IT 098	87948	2011	Super
Lot 2	Ford Everest	17 NU IT 140	64593	2012	Gazole
Lot 3	Ford Everest	17 NU IT 141	90342	2012	Gazole
Lot 4	Ford Everest	17 NU IT 142	57135	2012	Gazole
Lot 5	Ford Everest	17 NU IT 143	93306	2012	Gazole
Lot 6	Ford Everest	17 NU IT 144	78450	2012	Gazole
Lot 7	Ford Everest	17 NU IT 145	71704	2012	Gazole

Article 3 : Lieu d'entreposage et de visite :

Le matériel est entreposé dans le parking de l'UNOWAS et peut être visité à son siège sis à la **Route de la plage de Ngor**.

Article 4 : Visite :

La visite sera autorisée aux heures et jours ouvrables dès la parution de l'annonce et pendant cinq (5) jours du 08 au 12 juillet 2019.

La vente est sans garantie et en l'état. Il est donc recommandé aux soumissionnaires d'obtenir le maximum de renseignements avant la soumission.

Article 5 : Soumission :

La soumission se fait sous enveloppe cachetée portant à l'extérieur le numéro du lot (objet du lot) et à l'intérieur l'élément suivant :

• **Le formulaire de soumission à remplir et à mettre dans l'enveloppe est à retirer à la guérite.** L'offre devra préciser (tel qu'indiqué sur le formulaire à remplir), le code du lot d'articles, le prix proposé (en chiffres et en lettres), le numéro de téléphone, la date, le nom et la signature du postulant à

Monsieur Etienne Diatta, Procurement Officer à UNOWAS Route de la plage de Ngor
Tél: +221 33 869.85.86

Les offres n'ayant pas été faites à travers le formulaire officiel de renseignements ou ayant un formulaire mal rempli ne seront pas considérées. La soumission des offres par voie électronique (e-mail) ne sera pas autorisée et les offres en retard ne seront pas acceptées.

Le soumissionnaire doit également déposer **une caution obligatoire de 200 000 F CFA pour chaque lot par espèces.** Cette caution est remboursable dans un délai d'un mois maximum en cas de non adjudication.

Les soumissions sont limitées à 2 lots par soumissionnaire.

Article 6 : Paiement et enlèvement :

Dans un délai de 4 semaines après adjudication, l'adjudicataire doit s'acquitter des droits de dédouanement et du paiement pour pouvoir procéder à l'enlèvement. Tout retard excessif non justifié équivaut à un renoncement et donc pourra entraîner la perte du cautionnement et la remise en vente des lots.

Toute personne qui s'engage à soumissionner accepte ipso facto les conditions énoncées ci-dessus.

1ER JUILLET 2019 - BN



Avis d'Appel d'Offres – Cas sans pré qualification F-COUD-01

Fourriture de produits et matériel d'entretien, d'articles d'électricité, de plomberie et de quincaillerie

1-Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés du Centre des Œuvres Universitaires de Dakar (COUD) paru dans le journal le Soleil n° 14579 du 03 janvier 2019

2-Le Centre des Œuvres Universitaires de Dakar (COUD) a l'intention d'utiliser une partie des fonds de son budget 2019 pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à la **fourniture de produits d'entretien, d'articles d'électricité, de plomberie et de quincaillerie.**

3-Le Centre des Œuvres Universitaires de Dakar (COUD) sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir de **produits d'entretien, d'articles d'électricité, de plomberie et de quincaillerie destinés au Centre des Œuvres Universitaires de Dakar repartis en quatre (04) lots distincts et indivisibles.**

Lot 1 : Produits et matériel d'entretien

Lot 3 : articles de plomberie

Lot 2 : articles d'électricité

Lot 4 : articles de quincaillerie.

Les variantes ne seront pas autorisées.

4-La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert à tous les candidats éligibles conformément au décret n° 2014-1212 du 22 septembre 2014 portant Code des Marchés publics.

5-Les candidats intéressés peuvent obtenir des informa-

tions au Centre des Œuvres Universitaires auprès de Monsieur Diouf et prendre connaissance gratuitement du dossier d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : **Service de l'Approvisionnement du COUD, Avenue Cheikh Anta DIOP Tél : 33 869 17 96 (97) de 8 heures à 16 heure 30 minutes,**

6-Les exigences en matière de qualification sont :

Capacité financière

Le Candidat doit fournir la preuve écrite qu'il satisfait aux exigences ci-après :

Produire une attestation de capacité financière d'un montant de : 10 000 000F CFA d'une banque ou d'un établissement financier agréé par le Ministère des Finances et du Budget pour chaque lot.

Capacité technique

Présenter au magasin B du pavillon A les échantillons demandés sur chaque lot avant l'ouverture des plis.

Lot 1 : produit et matériel d'entretien : savon liquide, grésil, eau de javel, raclette avec manche, bombe insecticide, pelle poussière artisanale en fer, balai tête de loup artisanal, poubelle en pvc GM, poudre à récurer, paire de gants de nettoyage souple, balai cantonnier avec manche.

Lot 2 : articles d'électricité ; réglette 0,60 m, réglette 1,20 m, prise encastrée, interrupteur encastrée et ampoule 1,20 m.

Lot 3 : articles de plomberie : robinet lavabo, robinet d'arrêt 15/21, vanne à bille 33/42, robinet puisage 15/21 et siphon de labo.

Lot 4 : articles de quincaillerie : canon, serrure de porte, serrure armoire et poignet de porte.

Les échantillons de chaque article doivent être identifiés et déposés au magasin B du pavillon à l'ouverture des plis.

7-Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : service Approvisionnement pavillon D du Centre des Œuvres Universitaires de Dakar ; contre un paiement non remboursable de vingt mille (20 000) f cfa.

8-Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après au secrétariat CSA de la Direction du Centre des Œuvres Universitaires de Dakar au **plus tard le 06 AOUT 2019 à 10 heures.**

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après : Salle du Service de l'Animation Culturelle sise au pavillon A du Centre des Œuvres Universitaires de Dakar au **plus tard le 06 AOUT 2019 à 10 heures.**

Abdoulaye Saydou SOW

COUVERTURE MALADIE UNIVERSELLE

Koungheul et Foundiougne ont les meilleurs taux

Les départements de Koungheul et Foundiougne qui détiennent les taux de Couverture maladie universelle les plus élevés au Sénégal doivent beaucoup à l'Agence belge de développement (Enabel). Celle-ci a mis en place des Unités départementales d'assurance maladie qui ont impulsé la participation des communautés et des collectivités territoriales.

L'Agence belge de développement (Enabel) est dans la capitalisation des bonnes pratiques. Elle vient de rendre public un livre qui a pour titre : « Une assurance maladie à grande échelle pour le secteur informel en Afrique subsaharienne, six ans d'expériences au Sénégal rural entre 2012-2017 ». Enabel a appuyé l'Etat du Sénégal dans la mise en œuvre de la stratégie de Couverture maladie universelle en supportant la création de deux unités départementales d'assurance maladie (Udam) à Foundiougne (région de Fatick) et à Koungheul (région de Kaffrine).

Pour Michel François, représentant-résident d'Enabel au Sénégal, ces unités ont permis de tester un modèle professionnalisé

de mutuelle de santé à grande échelle. Cette approche a impulsé une nouvelle dynamique en matière d'implication des communautés et des collectivités territoriales. « Avec plus de 160 000 bénéficiaires couverts par ces deux Udam et des taux de couverture parmi les plus élevés du pays, elles sont un succès », s'est-il félicité. Dans sa stratégie, a poursuivi M. François, Enabel inclut systématiquement la capitalisation comme un élément clé dans l'exécution de ses interventions afin d'assurer, de façon analytique et structurée, une remontée des expériences de terrain aux décideurs. En plus de la rédaction du livre, un forum international autour de l'accès universel aux

services de santé de qualité a été organisé en juillet 2017.

Pour Mamadou Racine Senghor, secrétaire général de l'Agence de la Couverture maladie universelle (ACmu), les Udam de Foundiougne et Koungheul ont permis de faire un important bond dans la pénétration de la couverture maladie. Dans ces localités, les taux sont passés de 2 à 35 %. Ces unités, a-t-il indiqué, permettent de montrer un spectre de solidarité plus important dans le département et une plus grande viabilité de la mutuelle du fait de la professionnalisation. « Grâce aux Udam, on a la portabilité. Les populations peuvent se soigner dans tout le département de Foundiougne à partir de la mutuelle ; ce qui n'est pas le cas dans les autres départements », a souligné M. Senghor.



L'implication des communautés a été déterminante dans l'amélioration du taux de couverture. (Photo d'archives)

Les investissements de la Belgique au profit du secteur sanitaire sénégalais sont évalués à 14 milliards de FCfa. Michel François d'annoncer la signature, le 15 juillet, d'un nouveau programme de coopération entre Enabel et l'Etat

du Sénégal. Il va couvrir la période 2019-2023 et aura comme axe d'intervention la promotion de l'entrepreneuriat durable et la santé reproductive dans la zone du Sine-Saloum.

Habib Gaye (Stagiaire)

CHANGEMENT CLIMATIQUE

Des menaces sur le secteur de la transformation des fruits et céréales

La transformation des fruits et des céréales est sous la menace des changements climatiques. Les liens ont été établis lors d'un atelier de restitution du projet de « Développement industriel à faible émission de carbone et résilient aux changements climatiques » (Low Carbon).

Le secteur de la transformation des fruits et des céréales n'est pas à l'abri des effets des changements climatiques, selon des experts qui ont partagé, il y a quelques jours, à Dakar, les résultats de leurs analyses dans le cadre du projet de « Développement industriel à faible émission de carbone et résilient aux changements climatiques » (Low Carbon). La fluctuation de la pluviométrie et la répartition des pluies dans le temps et dans l'espace, ont-ils avancé, ont des répercussions sur la production des espèces forestières et des plantes fruitières, ainsi que sur le système de production agricole d'une manière plus large. En plus de cette corrélation, les spécialistes ont fait savoir que la salinisation des terres, une des manifestations du dérèglement des paramètres climatiques, a un impact négatif sur les rendements tandis que l'élévation du niveau de la mer réduit les superficies cultivables.

Fort de ces constats, l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (Onudi), en collaboration avec le Bureau de mise à niveau du Sénégal (Bmn), déroule le projet « Low Carbon » dont la période de mise en œuvre est de quatre ans.

Parlant au nom du ministre du Commerce et des Pme, le directeur général du Bureau de mise à niveau, Ibrahima Diouf, a souligné que ce projet, cofinancé par l'Onudi et le Japon à hauteur d'un milliard de dollars, est destiné à cinq pays francophones bénéficiaires de cette initiative de résilience.

En raison des menaces sur les systèmes de production agricole, les institutions précitées veulent inciter les entreprises à intégrer la réduction des émissions de gaz à effet de serre dans leurs sché-

mas en vue de réduire la vulnérabilité des producteurs.

L'agriculture et la transformation des aliments ont été identifiées dans le Plan Sénégal émergent (Pse) comme des secteurs clés de réalisation d'un développement industriel sobre en carbone et résilient aux changements climatiques, du fait de leur importance pour le développement économique. Les autorités comptent également sur ces activités pour réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Mme Faye Dibor Sarr, du ministère de l'Environnement et du Développement durable, a révélé que dans la lutte contre les changements climatiques, l'Etat du Sénégal, au-delà de son département, a impliqué les ministères du Commerce et des Pme, de l'Industrie et des Mines mais aussi des Finances, ainsi que le Conseil national du patronat, la Confédération nationale des employeurs du Sénégal et l'Association professionnelle des banques et établissements financiers.

Pour les experts, la vulnérabilité du système de production se manifeste par la sous-exploitation des potentialités de certains secteurs. A titre illustratif, le Projet « Low Carbon » a permis de mesurer toutes les conséquences sur la filière mangue. Le Sénégal exporte, chaque année, 30 000 tonnes alors que son potentiel est de 125 000 tonnes. « La valeur des exportations est de 40 millions de dollars. Et plus de 50 % de la production sont perdus à cause d'un manque d'unités de transformation », ont-ils renseigné. Les spécialistes de recommander alors l'intégration de l'adaptation aux changements climatiques dans les politiques publiques.

Fara Michel DIÈYE

RACINE KANE, UNION INTERNATIONALE POUR LA CONSERVATION DE LA NATURE «Le mode d'exploitation hypothèque la pérennité de nos ressources naturelles»

Le chef de mission de l'Union internationale pour la conservation de la nature (Uicn), Racine Kane, tire la sonnette d'alarme. Il affirme que le mode actuel d'exploitation des ressources naturelles hypothèque leur capacité de renouvellement. « La majorité des Sénégalais vivent de l'exploitation des ressources forestières et halieutiques. Mais, le mode d'exploitation remet en cause la pérennité des ressources naturelles », avertit M. Kane. Il participait à un atelier de restitution visant à capitaliser les bonnes pratiques des communautés pouvant servir à l'élaboration des politiques et stratégies

devant conduire vers la transition écologique. « Nous sommes en train de voir comment inverser un mode de consommation et d'exploitation qui n'est pas viable, durable. Nous sommes partis de la base en recueillant leurs bonnes pratiques qui peuvent nous aider à influencer des politiques », laisse entendre le chef de mission de l'Uicn. L'Uicn et l'Ed-Afrique ont un projet d'appui à la transition écologique. Parmi les secteurs ciblés, il y a l'agroécologie basée sur la promotion des techniques et pratiques agricoles qui préservent l'environnement et la santé humaine.

Idrissa SANE



REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

DIRECTION DE LA MAINTENANCE, DES CONSTRUCTIONS
ET DES EQUIPEMENTS DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Numéro AMI : N° C_DMCEES_321

1. Dénomination du Marche : Contrôle technique du projet de construction et d'équipement de l'ISEP de Richard-Toll et de Bignona en deux missions :

Mission 1 : Contrôle technique du projet de l'ISEP de Richard-Toll ;
Mission 2 : Contrôle technique du projet de l'ISEP de Bignona.

Nombre d'offres reçues : cinq (05) offres.

1. ICOS : Ouest Foire N°04, Route de l'Aéroport- BP : 45 914 DAKAR NAFA VDN Tél : 33 224
E-mail : icos.senegal@icos.sn

2. VERITAS : VDN x Ancienne Piste Mermoz Pyrotechnie BP 592 – DAKAR Tél : + 221 33 865 12 20
Fax : + 221 33 864 05 72 E-mail : bvdakarmail@bureauveritas.com

3. SCAT INTERNATIONAL, 232 Sacré Cœur III – VDN Extension BP 25515 DAKAR - Tél : 221 33 860 16 34

4. ALPAGES, villa n°4030 Amitié II – Allées Seydou Nourou TALL Tél : 33 869 78 08 Fax : 824 51 28

5. BTP Consultance : lot 170, rue Mermoz en face Siège orange VDN, BP :11733 Dakar Peytavin.
Tél : 33 860 23 66. E-mail : btpconsultci@btpconsult-ci.com

Nom et montant des attributaires retenus provisoirement :

- Pour la mission 1 : cabinet VERITAS pour un montant de 37 760 000 F CFA TTC.
- Pour la mission 2 : cabinet VERITAS pour un montant de 28 337 700 F CFA TTC.

La publication du présent avis est effectuée en application de l'Article 81, alinéa 3 du Code des Marchés publics et ouvre le délai de recours gracieux auprès de la personne responsable du Marché : Directeur de la Maintenance, des Constructions et des Equipements, en vertu de l'Article 86 dudit Code, puis d'un recours au Comité de Règlement des Différents en matière de passation des marchés publics, placé auprès de l'Organe chargé de la Régulation des Marchés publics, en vertu de l'Article 87 dudit Code

Affaire Pétro-Tim : saluer l'inflexibilité du Président Macky Sall

Par
Adama DIAW
(Diaw Fara)

Agent au ministère
de l'urbanisme
Mail :
diawfara85@gmail.com

Qui n'a pas entendu les accusations de détournements de deniers publics contre Aliou Sall suite à la sortie d'un reportage de la chaîne anglaise BBC ? Cette affaire a fini par traverser les frontières, mais je pense qu'il faut en faire une analyse plus minutieuse et plus retenue, car au final, on se rend compte que nous sommes en pleine tempête médiatique et au cœur d'une cabale politique. Au Sénégal, on est plus dans l'émotion que dans la réflexion, mais force est d'avouer que ceci reste une force mais aussi un talon d'Achille car notre cerveau est habitué à juger et à faire par la suite l'état des lieux et non le contraire.

Quel est le véritable rôle d'Aliou Sall ou d'un Franck Timis dans la gestion de nos ressources naturelles ? Telle est sûrement la question la plus posée du moment, mais

dans ce cas, il faudra aussi faire avec la présomption d'innocence et ce, malgré que ces derniers semblent être liés. La justice sénégalaise indépendante et autonome devra alors se montrer plus coriace que d'habitude car c'est une question d'éthique, d'impartialité au vu de certains dossiers politiques qui ont été bâclés dans les plus brefs délais.

Éviter encore plus de frustrations. On a encore vu la démarche du président de la République, Macky Sall, qui se retrouve au cœur du scandale dans cette « Sall affaire ». Ce dernier s'est montré très inflexible et imperturbable et ce, malgré les pressions de l'opposition et même d'honnêtes citoyens avides de réponses. Tous les Sénégalais sont des justiciables, telle est ma lecture dans cette affaire et je ne peux, en aucun cas, me poser en avocat du diable, mais juste essayer d'éclairer la lanterne de ceux qui, comme moi, pensent que cette histoire sera tirée au clair d'ici peu.

Utopiste ? Non, je ne pense pas, mais réaliste plutôt car le linge « Sall » sera bel et bien lavé en famille. Alors, une question me taraude l'esprit : si tel est le cas, peut-on dire que le parti passera avant la patrie et si oui

alors que fera-t-on des quinze millions de Sénégalais qui espèrent des réponses concrètes et des sanctions à la hauteur ? Trop de questions et pas de réponses encore, mais s'il m'était donné la chance de parler face à face au président de la République, je lui demanderais solennellement d'être le chef d'Etat de tout le monde et non de son monde, comprenez bien sûr par-là, partisans, amis, famille et les deux millions de Sénégalais qui ont renouvelé leur confiance à ce dernier.

Restez debout M. le Président, mais n'épargnez personne, car au final, vous serez seul à rendre des comptes et cette jeunesse vous prend comme modèle et tâchez de le rester pour les générations futures et les quatre prochaines années de gouvernance qui vous restent dans l'histoire de la nation sénégalaise. Pour ma part, je reste neutre, mais n'empêche que j'attends des réponses et que cette opposition puisse à jamais comprendre votre amour de la patrie et le respect des institutions. Sinon, M. le Président, nous irons droit vers les abysses, et en y restant très longtemps, votre politique ne sera que chimère aux côtés de l'abîme, seul, à l'étroit et avec tant de remords.

La transition écologique et le sort du capitalisme

Par
Ibrahima SENE

Pit/Sénégal

Aujourd'hui, de plus en plus de voix s'élèvent en Europe pour parler de la « fin prochaine du capitalisme » du fait de la gravité de la destruction de l'environnement et de la nécessité d'une transition écologique pour sauver l'humanité d'une catastrophe incommensurable. Cependant, cette transition écologique, qui repose sur l'arrêt de l'exploitation abusive des énergies fossiles et du charbon, pour promouvoir une énergie « propre décarbonée », qui est au cœur des solutions écologiques proposées, n'impliquent pas, à y regarder de près, la fin du capitalisme.

En effet, ce qui est en train de changer sous nos yeux, c'est la base d'accumulation du capitalisme, qui, de ressources naturelles et de travail salarié, repose, aujourd'hui, de plus en plus, sur les « données » et « l'intelligence artificielle », suite à la révolution numérique dite digitale, et la révolution biotechnologique avec le « clonage ». C'est ainsi que ce sont les multinationales du digital et de la biotechnologie, avec toute leur puissance financière, qui sont, aujourd'hui, aux commandes du développement du capitalisme, et participent puissamment dans la lutte contre le réchauffement climatique issu de la surexploitation des énergies fossiles et du charbon. C'est ce qui fait l'adhésion des Gafa à la Cop 21, malgré le retrait du gouvernement de Trump de cet « Accord de Paris » historique.

Pour l'Afrique, dans ce contexte, l'exploitation de ses ressources naturelles ne devrait pas être considérée comme une fin en soi, mais bien comme un moyen pour se hisser à la dimension des grandes puissances qui régissent le monde et qui sont portées par le digital et la biotech. Donc, l'Afrique devrait pouvoir utiliser ses ressources naturelles, non pas pour promouvoir des multinationales africaines à l'image de l'Occident, mais pour, principalement, financer sa révolution numérique et biotechnologique ainsi que sa transition écologique vers les énergies renouvelables, hydroélectriques et solaires notamment, et prendre la maîtrise de son destin.

C'est à cela que l'intégration sous régionale dans le cadre de la Cedeao et la Zlec devrait servir, à travers un partenariat tripartite « Etat-Patronat national-Travailleurs », dans chaque pays, dans la Cedeao et dans le continent, à la promotion de « champions nationaux, sous régionaux et régionaux », à partir de nos ressources naturelles, pour réaliser notre révolution numérique et biotechnologique et assurer notre transition écologique. C'est ce « partenariat partite » à promouvoir, à la place du « privé national et/ou étranger », qui donnera à l'Afrique une approche originale d'un développement économiquement et socialement inclusif, et écologiquement soutenable.

Ce partenariat tripartite devrait être à l'image de la nouvelle « Société d'exploitation de l'hydraulique urbaine et péri urbaine » de Dakar dans laquelle l'Etat va détenir 25 % du capital, le privé national 25 % et les travailleurs 5 %, soit 55 %, tout en réservant à un partenaire stratégique les 45 % du capital restant. C'est ce partenariat qui fonde le « nouvel capitalisme d'Etat », à la place du capitalisme libéral que les institutions de Breton Woods proposent à nos Etats, à travers une politique de « relève de l'Etat par le privé national et/ou étranger », dans le financement et la participation à la gestion économique du pays, au prétexte d'éviter le « risque de surendettement public » !

Une pâle copie de ce capitalisme libéral est aussi proposée par ceux qui préconisent « la préférence nationale » pour substituer le privé national à l'Etat et au privé étranger.

Avec ses ressources naturelles en énergie fossile, hydro-électrique et solaire, dans un contexte de transition écologique et de révolution numérique et biotechnologique, les avancées dans son intégration économique avec, pour la Cedeao un « Tarif extérieur commun et une monnaie commune, l'Eco », devraient permettre que, pour l'Afrique, le développement du capitalisme libéral ne soit plus une fatalité dans ce XXIème siècle. Plutôt la gauche panafricaniste au Sénégal, dans la Cedeao et dans tout le continent, en prend conscience, plutôt l'Afrique souveraine va trouver sa place à côté des grandes puissances qui façonnent le monde. L'idéal panafricaniste est plus que jamais à la portée de nos peuples.

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple - Un But - Une Foi

MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET



Direction des Systèmes d'Information

ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ

Numéro du marché : N° F_DSI/DGB_307

Dénomination du marché : Acquisition de 16 Licences Oracle Real Application 12c (RAC) et de 4 Licences Oracle Database Enterprise Edition 12c.

Attribution Provisoire : Quotidien le « Soleil » du 06 mai 2019.

Nombre d'offres reçues et identités des candidats : cinq (05)

- GRANT THORNTON
- Groupement NEGODIS / ORSERS
- NEUROTECH SA
- CIS SENEGAL
- Groupement SOCITECH SENEGAL / SOCITECH GUINEE

Nom et Adresse de l'attributaire provisoire :

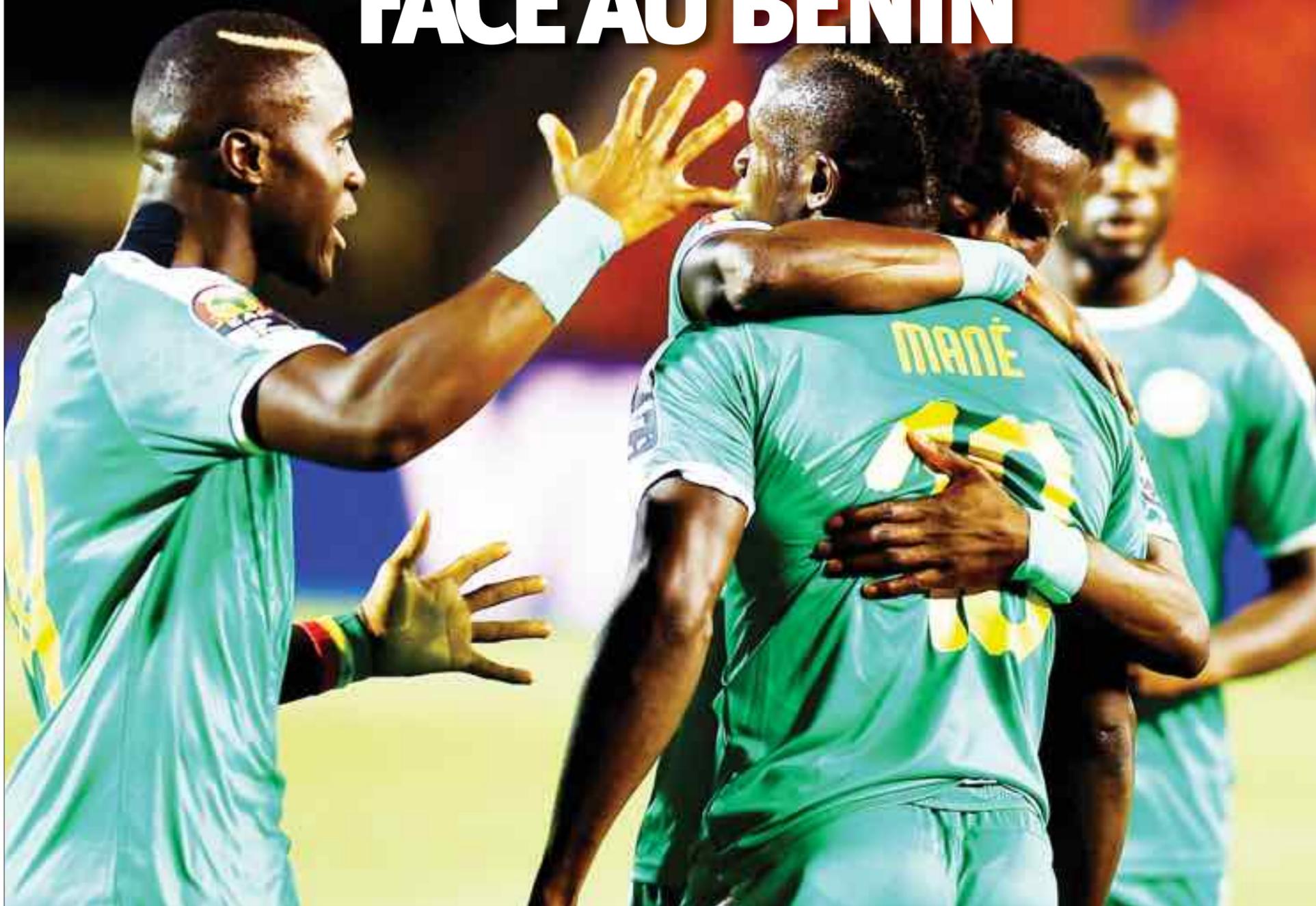
Attributaire Provisoire	Montant FCFA TTC
Groupement NEGODIS / ORSERS Lot 3 Ouest Foire Rte de l'Aéroport LSS Tél : 33 820 11 18 / Fax : 33 820 02 58 DAKAR	Lot unique : 267 742 000 FCFA TTC

Date d'exécution : Trente (30) jours à compter de la date de notification du marché.

La publication du présent avis est effectuée en application de l'article 43 du Code des Marchés Publics. Elle ouvre dans un premier temps le délai pour un recours gracieux auprès de l'autorité contractante, puis dans un deuxième temps d'un recours auprès du comité de régulation des Différents de l'Autorité de Régulation des marchés Publics, en vue de l'article 89 dudit Code.

UGANDA-SENEGAL : 0-1

LES LIONS EN QUART FACE AU BENIN



CYAN MAGENTA JAUNE NOIR



Par Samba Oumar FALL

Et à la fin, il n'y aura qu'un seul vainqueur. Ainsi va le football. De 24 équipes au départ, une première depuis 1957 au Soudan (elle est passée de 3 à 6 équipes en 1963, puis à 12 en 1992 et à 16 en 1996), elles ne seront plus que huit à l'issue des huitièmes de finale démarrées hier vendredi. Déjà, huit d'entre elles, soit 184 joueurs, ont déjà rangé leurs godasses. Non qu'elles fussent faibles, mais parce qu'elles étaient moins chanceuses. C'est toujours ainsi lors des compétitions. Les meilleurs ne gagnent pas à tous les coups. Et avec le vent qui ne cesse de tourner, le football n'est plus ce sport qui se joue à 11 et à l'issue de laquelle l'Allemagne gagne toujours.

Après près d'un mois de compétition acharnée, l'Afrique connaîtra son champion. Peut-être qu'une quinzième nation inscrira son nom au palmarès le 19 juillet. Peut-être pas. Difficile cependant de dresser le portrait robot du vainqueur de cette 32e édition, même si dix nations (Maroc, Rd Congo, Algérie, Tunisie, Egypte, Cameroun, Nigeria, Ghana, Afrique du Sud et Côte d'Ivoire) présentes dans le top 16 appartiennent au cercle fermé des anciens lauréats et prétendent au sacre. Il y a aussi le Bénin, Madagascar, la Guinée, l'Ouganda, le Mali et le Sénégal, qui n'ont rien à envier à ces cadors au vécu supérieur, mais qui croient, eux aussi, au titre suprême et qui feront tout pour contrecarrer les plans de ces anciens champions qui ne font plus peur. Une victoire serait un moment historique pour chacune d'elles.

Portrait robot

Aujourd'hui, tout supporter veut voir son équipe réaliser le meilleur parcours de cette Can et auréolée du titre. De part et d'autre, on se livre à des analyses, des pronostics les plus loufoques, parfois subjectifs... Tous les moyens sont bons pour prédire le futur champion. Et charité bien ordonnée commence par soi-même. Mais, dans ce combat, aucune équipe n'a toutes les cartes en main ; que ce soit les favoris qui se rejettent le costume taillé à leur mesure, les outsiders ou les novices. Les candidats se valent tous et aucun d'eux ne veut rentrer les mains vides. A l'issue des 8es de finale, huit autres équipes vont aussi dire bye bye à la compétition et garnir le cimetière des équipes aux rêves déçus. Les huit restantes vont disputer l'avant-dernière étape avant la finale. Dans ce lot, il ne restera que cinq anciens champions, peut-

être même deux, si la Rd Congo, l'Algérie et la Côte d'Ivoire tombent contre respectivement Madagascar, Guinée et Mali ; le Bénin, novice à ce niveau, ayant déjà réussi la prouesse de bouter hors de la compétition le Maroc qui avait pourtant réussi un sans faute (3 victoires en 3 matchs). Pour l'heure, rien n'est encore gagné, place donc aux incertitudes qui font bien le charme du football. Dans cette course au sacre, tout le monde peut battre tout le monde puisque tout est possible en football. Chacune de ces équipes peut-être sacrée. La Zambie, le Nigeria et le Cameroun étaient loin d'être les favoris quand ils remportaient le titre. Comme en 2012, 2013 et 2017 donc, ça se jouera sur des détails. Il faudra donc être plus que réaliste et avoir un moral d'acier pour aller jusqu'au bout.



De nos envoyés spéciaux
Cheikh Fantamady KEÏTA
et B. Khalifa NDIAYE

Le Caire (Egypte) : Le Bénin et le Sénégal ont validé hier leur ticket pour les quarts de finale de la 32^{ème} Coupe d'Afrique des Nations de football « Egypte 2019 » où ils se feront face mercredi prochain au Stade du 30 juin du Caire. Ce sera d'ailleurs la première fois que les deux équipes se croiseront en phase finale de Can. Si les « Lions », favoris parmi les favoris, étaient plus ou moins attendus dans le Grand Huit, il n'en était pas forcément de même pour les « Ecuireuls ». Déjà, jamais les Béninois n'avaient franchi le cap des matchs de poule avant cette Can. Ensuite, même dans cette compétition, Stéphane Sességnon et ses partenaires ne doivent leur présence au second tour qu'à leur classement parmi les meilleurs troisièmes. Sans que cela soit usurpé. Pour avoir tenu en échec dans leur poule le Cameroun,



De nos envoyés spéciaux
Cheikh Fantamady KEÏTA
et B. Khalifa NDIAYE

« Ce n'était pas évident de se sortir de ce match. On a eu la chance de marquer très tôt et de conserver notre acquis. Maintenant on va préparer les quarts de finale contre le Bénin. » L'entraîneur du Sénégal, Aliou Cissé, avait la mine réjouie au sortir de ce match qui sentait le piège contre l'Ouganda. Il est revenu sur le pénalty manqué de Sadio Mané en soulignant encore que dans cet exercice, le meneur de jeu sénégalais était le numéro un sur la liste. « Mais je vais discuter avec lui sur le sujet car, des occasions de ce genre, il faut les mettre au fond. J'ai toujours dit aussi qu'il n'y a plus de petites équipes ; vous avez vu le Bénin

SÉBASTIEN DESABRE (OUGANDA)

«Continuer le travail et préparer les autres échéances»

« C'est une déception car nous comptions aller en quarts de finale, mais le destin en a décidé autrement. Mais je tiens à féliciter mes joueurs qui se sont bien battus devant une forte équipe du Sénégal », a déclaré l'entraîneur de l'Ouganda, Sébastien Desabre. A son avis, le but est intervenu sur une erreur individuelle et le Sénégal ne l'a pas raté. Il souligne

AU CŒUR DE LA CAN

Un inédit Sénégal-Bénin en quarts de finale

champion en titre et cinq fois vainqueur de la compétition, et le Ghana, trois fois sacré, le Bénin avait lancé un signal fort à l'Afrique du football.

Les « Lions de l'Atlas » du Maroc qui avaient remporté leurs trois matchs de groupe sur le même score minimal d'un but à zéro ont fait les frais hier de cette rage de vaincre des « Ecuireuls » qui, même réduits à 10, ont continué à leur mener la vie dure. Mercredi prochain donc, ce sera à d'autres Lions, ceux du Sénégal, de se frotter à eux. Kouyaté et ses partenaires qui, sans être exceptionnels, ont déjà fait aussi bien qu'il y a deux ans au Gabon lorsqu'ils avaient été sortis en quarts de finale par le Cameroun, futur vainqueur.

Cette fois, c'est à un novice à ce stade de la compétition qu'ils auront affaire. Ce qui peut autant être un avantage qu'un inconvénient. Car, la manière de gérer ce genre d'évènement peut avoir



son importance. En effet, cela peut inhiber les néophytes comme cela peut les transcender. Et à voir la manière dont les joueurs de Michel Dussuyer ont jusqu'ici abordé leurs matchs, surtout leur inédit huitième de finale d'hier face au Maroc, il y a fort à parier qu'ils seront survoltés mercredi prochain. C'est donc aux « Lions » d'être à la hauteur.

ALIOU CISSÉ (SÉNÉGAL)

«Je vais discuter avec Sadio Mané à propos des penalties»



qui a éliminé le Maroc, un des favoris de la compétition sans oublier l'Ouganda qui nous a créé beaucoup de difficultés. Mais

notre état d'esprit n'a pas changé car chaque match a ses réalités ; celui à venir contre le Bénin ne dérogera pas à la règle », a-t-il dit.



Par Oumar NDIAYE

Nouveau type de supporter

La ferveur que charrient le sport et les valeurs qu'ils véhiculent font que l'issue d'un match n'est jamais synonyme de défaite ou de victoire. A chaque confrontation sportive, on y gagne et perd à la fois. Une victoire, aussi belle qu'elle soit, cache des aspérités à gommer et des taches à effacer. La défaite, elle, donne tout le temps l'occasion de rebondir et de sauter vers une autre étape qui peut être instructive et qualificative. Au moment où les équipes vont commencer pour certaines leurs dernières rencontres dans cette Coupe d'Afrique des Nations, les leçons seront ainsi nombreuses et douloureuses à admettre. Mais la loi du sport impose un vainqueur et un vaincu avec chacun des chemins différents à emprunter. Aux supporters maintenant d'admettre que défaite et victoire vont de pair et deux probabilités sont à intégrer dans leurs calculs à chaque moment où l'on savoure ou où l'on déprime. Aujourd'hui, le football mondialisé a créé un nouveau type de supporter qui réclame à la fois un jeu séduisant, alléchant et gagnant. Ainsi, les victoires apportent souvent plus d'amertume chez certains supporters qu'un plaisir alors que seule la défaite est dur à avaler. A un stade d'une compétition et avec la mondialisation des talents et compétences, seule la victoire doit compter, quelles que soient les conditions de son acquisition. La finalité d'un supporter n'est-elle pas de voir son équipe sortir victorieuse du football où elle accorde plus d'importance à la façon de jouer. Comme si perdre avec la façon peut donner la victoire. A force de regarder les matchs de football dans les championnats les plus huppés où le développement du jeu est un objectif de départ, planifié et coordonné avec une politique de moyens, ces nouveaux types de supporters commentent à changer de fusil d'épaule et visent autre chose que la victoire. Mais en sport, seule la victoire est belle et aussi la fin justifie les moyens. Surtout une belle fin...



Repas copieux : Abdoulaye Thiam, le président de l'ANPS, a promis hier qu'en cas de victoire des « Lions » sur l'Ouganda hier, il offrirait aujourd'hui un « copieux déjeuner » à tous les envoyés spéciaux de la presse sénégalaise en Egypte. Bien des journalistes s'en poutlèrent les babines depuis hier soir.

Allez les Ecuireuls : Hier la majorité des journalistes sénégalais présents en salle de presse au stade international du Caire étaient supporters des « Ecuireuls », face au Maroc, lors du premier huitième de finale. Des Béninois auraient difficilement fait mieux. Certainement qu'ils pensent que le Bénin serait un bien moins coriace adversaire pour les « Lions » en quarts de finale. Mais, ce n'est pas sûr qu'ils aient gagné au change.

Menace de grève ! Les supporters sénégalais basés en Egypte ont menacé hier de ne pas se déplacer pour pousser les « Lions » au succès au motif que la FSF ne leur avait pas donné l'argent pour leur déplacement et les tickets pour accéder au stade. Finalement tout est rentré dans l'ordre et ils sont venus assister à la victoire de leurs compatriotes footballeurs.

BREVES... BREVES... BREVES...

KALIDOU KOULIBALY, DÉFENSEUR

«On a été solide et c'est bien»

« On peut être content. On savait que ça allait être très difficile. On savait que le Sénégal allait être en difficulté sur ce match contre l'Ouganda, mais on a su répondre présent. On a marqué ce but très rapidement. On a vu un bon Sénégal en première mi-temps. Après, en deuxième mi-temps, on a essayé de gérer même si l'Ouganda est venu nous presser et nous mettre en difficulté. C'est dommage qu'on n'ait pas mis ce deuxième but. Mais le plus important, c'est qu'on a été solide et c'est bien. Tout le monde le voit comme une équipe surprise mais je ne pense pas que cela soit le cas. Ce n'est pas une équipe surprise parce qu'elle a fait de bons matchs de poule et surtout un bon match aujourd'hui

(Ndlr hier) contre le Maroc. Ils ont mérité leur qualification. On va bien préparer ce match là parce qu'il sera très important. Le plus important, c'est que ce soir on se repose bien. On sait que ce sera très difficile, mais on est prêt à jouer contre n'importe qui. On va bien le préparer pour pouvoir le gagner. Je n'avais même le droit de parler avec vous (la presse). Mais aujourd'hui je le fais avec plaisir. Il n'y a rien. Je voulais juste que mon équipe soit tranquille. On était tranquille aujourd'hui et on a réussi à débloquent rapidement le match. Si j'ai manqué de respect à quelqu'un je m'en excuse. Mais les personnes, si elles étaient visées, le savent. Le plus important, c'est qu'on soit tous ensemble et qu'on



aille de l'avant. Le plus important, c'est que tous les Sénégalais soient derrière nous. On a vu aujourd'hui que quand tous les Sénégalais sont ensemble, on peut aller loin. Je n'ai pas de problème avec la presse ».

LAMINE GASSAMA, DÉFENSEUR

«Contre le Bénin, ce sera difficile»



« On est content d'avoir passé ce tour aujourd'hui. On s'est montré solide défensivement en n'encaissant pas de but. C'est une très bonne chose pour nous les défenseurs. Dans l'ensemble, on a réalisé un bon match. Sur certaines situations, on a été mis en danger, notamment sur les coups de pied arrêtés. Il va falloir corriger cela et être un peu plus vigilant pour la suite. On va récupérer et vite penser au Bénin. On sait que le Bénin a gagné aux tirs au but face au Maroc. On va tranquillement regarder des vidéos concernant cette équipe à partir de demain et bien se préparer. On sait que ça va être un match difficile, mais qu'on peut aussi bien négocier si on se prépare bien. On va continuer à se focaliser sur nous et faire le maximum lors du prochain match. C'est notre état d'esprit qui a été déterminant dans ce match. On a répondu présent dans les duels. On a subi beaucoup de fautes, mais on a su rester calme pour ne pas tomber dans la provocation. On a montré aujourd'hui qu'on a un groupe qui est mature et c'est

une bonne chose pour la suite. Je n'étais pas inquiet après le pénalty raté de Sadio parce que je sais que tout le monde est concerné. Malgré ce pénalty raté, Sadio a continué à se surpasser pour l'équipe. Même si on rate un pénalty, il

n'y a pas de doutes à avoir. On a raté un pénalty lors du match contre le Kenya et ce n'est pas pour autant qu'on a perdu ce match. Au contraire, on en a mis trois. Ce sont des choses à oublier et il faut continuer ainsi ».

HENRI SAIVET, MILIEU

«Face au Bénin, ça va être un match disputé»

« On est content parce qu'il fallait passer. Pour le prochain match, le mot d'ordre sera la gagne. Il faut gagner pour passer les tours. Il ne faut plus réfléchir. Face au Bénin, ça va être un match disputé. Toutes les équipes seront difficiles à jouer. Il faut bien se concentrer et bien travailler. »



PAPA ALIOUNE NDIAYE, MILIEU

«Content de cette victoire»

« On est très content, on a fait un match solide. Après avoir marqué, il faut être solide pour garder le score, et c'est ce qu'on a pu faire ce soir. Face au Bénin, ça va être un match difficile face à une équipe de qualité. »



Et Sadio Mané rata encore un penalty



Le Caire (Egypte) : Sadio Mané devra se résoudre à ne plus frapper les penalties obtenus par le Sénégal dans cette Can 2019. Hier, il a encore échoué dans l'exercice face au portier ougandais Denis Onyango (60ème mn), quelques jours après avoir raté à tromper le portier kenyan Matasi, dimanche dernier, lors de la 3ème journée du Groupe C. Transformé, ce penalty aurait permis aux « Lions » de creuser l'écart, puisque le même Sadio Mané avait ouvert le score dès la 15ème mn et terminer plus sereinement ce huitième de finale. Au lieu de quoi, ce raté a permis aux « Grues (dé)couronnées » de rester dans le match, de continuer à y croire ; même si les Ougandais n'ont pas fondamentalement remis en cause la suprématie sénégalaise.

Mais, leur expérimenté capitaine et portier Denis Onyango (34 ans et inamovible dans les cages depuis des lustres) a bien lu dans la tête de Sadio Mané et deviné ses intentions, dès que le n°10 sénégalais s'est (encore) porté volontaire pour exécuter la sentence. Et réparer la faute commise sur lui par le « keeper » ougandais qui sur l'action méritait d'ailleurs un second carton jaune synonyme de carton rouge après celui obtenu d'entrée de jeu sur une grossière faute sur Ismaila Sarr. Après avoir échappé à l'expulsion, il s'est aussitôt insinué dans la tête de Sadio Mané et a compris que le Sénégalais ouvrirait son pied pour tenter de le battre sur sa gauche. Simple ! Le gardien de but des Mamelodi Sun-

downs d'Afrique du Sud a compris que Sadio ne pouvait tirer que de ce côté-là. Celui qui lui avait réussi lors de son deuxième penalty face aux « Harambee Stars » après avoir manqué celui envoyé sur la droite du portier kenyan. Et il en fut ainsi.

La question qui se pose dès lors est de savoir si Sadio Mané va continuer à tirer les penalties que le Sénégal pourrait se créer dans cette Can. Deux échecs en trois tentatives, ça commence à bien faire. Heureusement qu'à chaque fois, les « Lions » s'en sont sortis. Aliou Cissé, l'entraîneur national avait confirmé Sadio Mané comme « choix numéro 1 sur les penalties » ; juste après le match contre le Kenya. Mais, il lui faut revoir sa copie. A moins que le joueur choisisse lui-même de laisser à d'autres le soin de s'y essayer. On l'a dit ici même : Saivet, spécialiste attitré des balles arrêtées, est exclu sur les penalties comme si un penalty n'était pas... une balle arrêtée. Même Mbaye Niang aurait pu tenter sa chance sur ce coup franc, pour créer le déclic et provoquer la réussite qui le fuit depuis le début de cette Can. Encore qu'un échec aurait pu accentuer le doute qui semble l'assaillir. Dans tous les cas, Sadio devrait ... prendre une pause. Lui qui ne frappe jamais les penalties en club ne doit pas être le seul préposé à cet exercice en sélection nationale. Jusqu'ici c'est sans conséquence, mais le jour où son raté influencera le résultat final, il sera trop tard pour pleurer.

«Je vais laisser penalties aux autres»

« Je pense que c'est une bonne chose. On est content de passer ce tour et de se qualifier en quarts de finale. Pour le penalty, cela ne m'a pas déstabilisé. Ça allait être mieux si je l'avais transformé. Cela allait mettre l'équipe à l'aise. Je pense que mon ratio n'est pas bon et je vais être moins égoïste en pensant à l'équipe. Je vais laisser aux autres de tenter leur chance. Honnêtement, je pense que ce sera le match le plus difficile. Il faut garder les pieds sur terre et travailler encore plus. On aura en face une bonne équipe béninoise qui sera en place. Elle défend très bien, mais on va se reposer durant ces quatre jours pour mieux aborder cette rencontre et les battre avec la manière ».



AU RYTHME DE LA TANIÈRE

De nos envoyés spéciaux Cheikh Fantamady KEÏTA et B. Khalifa NDIAYE

CLASSEMENT DES BUTEURS

Sadio lâche Salah et égale Henri Camara



muet lors de la deuxième sortie face à l'Algérie, avait refait son retard en un match grâce à son doublé contre le Kenya au troisième et dernier de groupe. Et voici qu'hier, il a encore frappé, prenant une longueur d'avance sur Salah qui entre en lice ce samedi pour le huitième de finale Egypte-Afrique du Sud. La pression est donc sur le « Pharaon » qui fera tout pour revenir à la hauteur de son partenaire de club, à défaut de le dépasser.

Par ailleurs, avec ce but inscrit hier au bout de 15 minutes, Sadio Mané a déjà fait mieux en trois matchs (3 réalisations) que lors de la dernière Can où il n'avait frappé que deux fois. Il totalise ainsi 5 réalisations en phases finales de Can et égale donc le record d'Henri Camara. Il a tout le reste de la compétition, et d'abord le quart de finale de mercredi prochain à 16 heures au Caire, pour tenter de devenir le seul recordman du Sénégal au nombre de buts inscrits en phases finales de Can. Mais pas au point de se porter volontaire à chaque fois pour exécuter les pénalties. Là, il est vraiment temps de changer d'exécuteur de la sentence. C'est dans le jeu qu'il est devenu (co)meilleur buteur de la Premier League non ? Il ne faut donc pas qu'il fasse une fixation sur la question.

Le Caire (Egypte) : En marquant l'unique but du huitième de finale Ouganda-Sénégal (son 19ème en sélection nationale) hier au stade international du Caire, Sadio Mané a réussi une remarquable double performance. D'abord dans la course au ballon d'or africain 2019, il vient de prendre... un but d'avance sur son principal concurrent, l'Egyptien Mohamed Salah. Tous deux vainqueurs de la Ligue européenne des champions avec leur club anglais de Liverpool et co-meilleurs buteurs de la Premier League anglaise (en

même temps que le Gabonais d'Arsenal Pierre Emerick Aubameyang) avec 22 buts chacun, ils sont censés se partager en bonne partie cette Can où celui qui sera le plus performant devrait décrocher la récompense suprême du football africain. Le « Pharaon » avait pris de l'avance sur son coéquipier en club et rival dans la course au Ballon d'or africain en marquant lors des deux premiers matchs de son équipe. Sadio Mané, absent du premier match du Sénégal contre la Tanzanie pour cause de suspension et

MAROC-BENIN 1 - 1 (1 - 4 AUX TIRS AU BUT)

Authentique exploit des Ecureuils



Le Caire (Egypte) : Les Ecureuils du Bénin ont signé un authentique exploit hier au stade d'Alexandrie, en sortant dès les huitièmes de finale le Maroc, l'un des favoris de cette compétition. Les hommes du coach Michel Dussuyer ont encore prouvé leur solidité et leur solidarité puisque, même réduits à 10 sept minutes après le début des prolongations, ils ont tenu bon pour finalement s'imposer aux tirs au but. Sessengnon et ses frères ont eu le mérite d'avoir ouvert le score à la 53ème mn par Moïse Adilehou et, malgré l'expulsion d'Adénon (à la 97ème), ils ont tenu bon face à des Marocains tout heureux de pouvoir égaliser à la 76ème mn par Youssef En-Nasyri, suite à une monumentale erreur d'Adéoti. Ils ont ensuite eu la chance de voir le meneur de jeu marocain Ziyech frapper sur la base du poteau de leur portier Kassifa le penalty ob-

tenu au bout du temps additionnel. Plus rien ne pouvait arriver aux Ecureuils. Le technicien français Hervé Renard ne remportera donc pas son troisième titre africain avec une troisième équipe, après avoir été sacré en 2012 en Guinée Equatoriale avec la Zambie et en 2015 encore en Guinée Equatoriale avec la Côte d'Ivoire. Pour Dussuyer et ses joueurs, la folle aventure continue. Après avoir fait jeu égal avec le Ghana et le Cameroun en matchs de poule (sans oublier la Guinée-Bissau), les Ecureuils qui ont pour la première fois, cette année, passé le cap du premier tour peuvent se sentir désormais investis de la mission de brouiller les cartes jusqu'au bout. En tout cas, le plus longtemps possible. Les voici en quarts. Eux-mêmes ne s'y attendaient certainement pas. Ce qui les rend plus dangereux. Ils ont plus qu'atteint leur objectif.

LE PORT AUTONOME DE DAKAR SOUHAITE PLEIN SUCCÈS AUX LIONS DU SENEGAL

Un port, moteur de l'émergence



L'AFFICHE

NIGERIA-CAMEROUN AUJOURD'HUI A 16H A ALEXANDRIE

Choc entre champions mal en point

De nos envoyés spéciaux
Cheikh Fantamady KEÏTA et B. Khalifa NDIAYE

Deux anciens champions d'Afrique vont tomber aujourd'hui, au deuxième jour des huitièmes de finale de la 32^{ème} Can de football, car les deux affiches du jour opposent d'anciennes têtes couronnées. Mais le choc, ce sera assurément la rencontre Nigeria-Cameroun, même si les deux équipes n'ont pas encore montré grand-chose.

Le Caire (Egypte) : A eux deux, ils pèsent 8 titres continentaux sur les 31 déjà décernés : 3 pour le Nigeria (1980, 1994 et 2013) et 5 pour le Cameroun (1984, 1988, 2000, 2002 et 2017). Mais, pour cette présente Can, ces « grands » d'Afrique peinent à tenir leur rang : les « Super Eagles » se sont fait battre et devancer au classement du Groupe B par le néophyte Madagascar, alors que le Cameroun n'a enregistré qu'une victoire en matchs du Groupe F (2 - 0) devant Madagascar, ne parvenant pas à battre le Bénin encore moins le Ghana. Ce sont donc deux géants fragilisés par leur parcours lors du premier tour qui se feront face cet après-midi au stade d'Alexandrie pour une place en quarts de finale. Et forcément il y aura un grand déçu, car ces deux équipes ne sont pas du genre à se battre pour les accessits. Quand elles se qualifient en

phase finale, c'est pour y jouer les premiers rôles. Or l'une d'elles dira adieu à la compétition aujourd'hui et se fera allumer au pays du fait de la très grande rivalité existant entre elles. Six fois, Nigeria et Cameroun se sont croisés en phase finale de Can, dans ce qui reste l'un des classiques et des sommets du foot africain (quelle que soit par ailleurs la forme des deux équipes) et chaque équipe compte 2 victoires dans le temps réglementaire (3 - 1 pour le Cameroun en 1984 en Côte d'Ivoire, 1 - 0 en 1998 au Maroc ; 2 - 1 pour le Nigeria en 1992 au Sénégal et 2 - 1 en Tunisie en 2004 en Tunisie) ; plus un nul (1 - 1 déjà en match de groupe en 1988 au Maroc) et plus une victoire aux tirs au but psychologiquement importante du Cameroun en finale de la Can 2000 à Lagos au Nigeria même en 2000. La morale de l'histoire, c'est qu'à chaque fois



que le Cameroun (par ailleurs champion en titre) a battu le Nigeria en phase finale de Can, il a remporté le tournoi. Le détail n'a certainement pas échappé aux « Super Eagles » qui y trouveront une motivation supplémentaire au moment de croiser les « Lions indomptables ».

Un autre ancien champion d'Afrique va également tomber aujourd'hui, à l'issue du deuxième huitième de finale du jour entre l'Egypte recordman de victoires finales (7 couronnées en 1957, 1959, 1986, 1998, 2006, 2008 et 2010) et l'Afrique du Sud (1996). Au vu de ce qu'elles ont jusqu'ici montré et vu le soutien inconditionnel dont ils bénéficient dans leur Stade international du Caire, les « Pharaons » partent avec la faveur des pronostics. Mais, les hommes du

coach sud-africain Stuart Baxter savent si bien jouer au ballon que les considérer comme quantité négligeable pourrait être fatal aux Egyptiens.

Demain dimanche se disputent les cinquième et sixième huitièmes de finale. Au stade d'Alexandrie, les euphoriques « Baréa » malgaches, équipe surprise de la première phase, tenteront de poursuivre leur folle aventure dans cette compétition en écornant les « Léopards » de la RD Congo. Mais ces derniers, miraculés pour s'être qualifiés avec une victoire lors de leur dernier match dans le groupe A après, avoir perdu les deux pre-

miers, doivent se sentir capables de tous les exploits du monde. Surtout qu'au vu de leur pedigree, ce ne serait pas, à proprement parler, un exploit s'ils venaient à battre Madagascar.

Le match Algérie-Guinée au stade d'Alexandrie semble a priori pencher un peu du côté des « Fennecs », tant le « Syli » national s'est montré emprunté lors de la première phase. Mais, c'est bien une nouvelle compétition qui a démarré hier. Et sur un match à élimination directe, il n'y a plus de certitudes. Tout peut arriver pour qui sait s'en donner les moyens.

Le programme du weekend :

Samedi 6 juillet au stade d'Alexandrie (16h) : Nigeria-Cameroun ; au stade international du Caire (19h) : Egypte-Afrique du Sud.
Dimanche 7 juillet au stade d'Alexandrie (16h) : Madagascar-RDC ; au stade du 30 juin du Caire (19h) : Algérie-Guinée.



BANQUE ATLANTIQUE
GROUPE BANQUE CENTRALE POPULAIRE

L'AFRIQUE EN NOUS

Avec vous, pour conquérir le monde

www.banqueatlantique.net

Présente dans les 8 pays de l'espace UEMOA, Banque Atlantique, filiale du groupe Banque Centrale Populaire, est porteuse de valeurs de Proximité, de Performance, de Citoyenneté et d'Innovation.

Banque Atlantique est engagée localement pour accompagner activement l'inclusion sociale et financière, moteur d'une croissance durable et inclusive.

Partenaire financier privilégié des politiques publiques et sectorielles, Banque Atlantique propose également des solutions innovantes et adaptées aux projets de vie. Sa gamme de produits et de services répondent d'une manière ciblée aux besoins de l'économie des pays, de la Grande Entreprise à la Startup, en passant par les PME et les ménages.

Banque Atlantique a l'Afrique chevillée au corps.

C'est pourquoi, elle soutient entre autres le dynamisme et la créativité de tous les entrepreneurs qui affichent l'ambition de se développer et d'aller à la conquête du monde.



PLACE DE LA NATION

La victoire des Lions fêtée dans la joie et l'allégresse

La Place de la Nation ne porte jamais mieux son nom que lors des matchs du Sénégal à la Can. Comme depuis le début de la compétition, ce sont des milliers de supporters qui ont convergé vers ce lieu, unis comme un seul homme et partageant une seule volonté : la qualification du Sénégal en quarts de finale.

Avec le match Ouganda-Sénégal, la Rts a mis les petits plats dans les grands. Deux écrans géants pour suivre la rencontre, un animateur pour chauffer le public, une partie du « Douzième Gaïndé » pour mener le public et un concert de Wally Seck en guise de dessert à la fin du match... Il ne manquait qu'une victoire des hommes d'Aliou Cissé pour rendre la soirée fantastique. À quelques minutes du début du match, la Place est déjà bondée de monde. Daouda Faye, qui vient d'arriver, cherche un lieu dégagé pour regarder la prestation des Lions. Habitant Grand Dakar, il assure être venu exclusivement pour le match. Le concert prévu à la fin passe derrière pour lui. Ce qui n'est pas le cas de tout le monde.

Habillées toutes les deux du maillot extérieur (blanc) du Séné-



gal, Mame Fatou et Coumba disent, elles aussi, être venues pour le match. Mais, puisqu'elles sont là, elles entendent bien profiter du spectacle promis. En attendant, c'est sur le terrain qu'elles ont les yeux rivés.

Après une entame maîtrisée par les Lions, la première fausse note arrive avec le carton jaune de Pape Alioune Ndiaye. Mais dans ce premier acte, c'est le but de Sadio Mané, après un quart d'heure de jeu, qui a fait vibrer le public. Lancé par Mbaye Niang, le sociétaire de Liverpool bat le gardien ougandais d'une frappe croisée. Le public est en fusion. On se prend dans les bras. Au rythme du « mbalakh », les supporters sautillent de joie. Au milieu du public en fusion, Alioune, habillé d'un boubou vert, ne manifeste nullement sa joie. Les bras

croisés, son visage ne trahit aucune émotion. Pourtant, il le concède : « Je suis trop heureux », lâche-t-il quand la remarque lui est faite.

Un but, et puis rien. La mi-temps intervient alors que les Lions maîtrisent bien leur sujet. Très peu d'occasions concédées, des Ougandais qui multiplient les fautes et se montrent fébriles, il n'en faut pas plus à Moustapha Karim Diop pour décréter d'ores et déjà la victoire du Sénégal. « C'est fini ! Nous avons déjà gagné », dit-il de façon catégorique. Pour le jeune homme, la deuxième période de ces 8es de finale sera une promenade de santé pour les Lions. « Le système est bon. Il faut juste qu'Aliou Cissé laisse les joueurs exprimer leur talent », analyse, pour sa part, un autre monsieur.

Pourtant, dans les premières mi-



nutes de la deuxième partie, la sérénité affichée par le public plus tôt est ébranlée. « Ce n'est pas sûr ça », s'inquiète un supporter quand Gana fauche un Ougandais. La frappe sur le coup franc ne donne rien, mais le coup de pied arrêté a le mérite de replonger le public dans le match. Alors que les Cranes semblent décidés à revenir au score, on commence à s'inquiéter. « On est en train de les laisser jouer », « les gars n'y sont pas du tout », « il ne faut pas leur laisser le ballon », entend-on. Mais l'occasion, sur un centre de Mbaye Niang, puis le penalty sur Sadio Mané rassurent. « Que Sadio le frappe ! » s'exclame un homme, à qui son compagnon répond, lorsque le tir du natif de Bambaly est arrêté par le gardien adverse. Le public fulmine : « Il ne peut pas

tirer les penalties » ; « mais qu'il change de côté au moins » ; « ce genre d'occasion, il ne faut pas le laisser passer ». Cependant, la frustration après ce raté est moins forte que lors du dernier match de groupe, quand Sadio a raté le premier penalty. « Il ne l'a pas fait exprès, c'est juste qu'il ne peut pas tirer les penalties », défend même un homme quand un autre accuse Sadio d'avoir fait exprès.

Alors que la fin du match approche, les supporters commencent à jubiler. Habillés aux couleurs nationales, le « Douzième Gaïndé » chauffe le public. Le coup de sifflet final de l'arbitre est accompagné par les jubulations des supporters. Sur la route, des motards célèbrent la victoire par des klaxons. La fête peut maintenant commencer.

Habib GAYE (Stagiaire)

L'AGENCE DE LA
COUVERTURE
MALADIE UNIVERSELLE
SOUHAITE
BONNE CHANCE AUX
LIONS DU SÉNÉGAL !



AGENCE DE LA
COUVERTURE MALADIE
UNIVERSELLE

PosteCash

voire porte-monnaie électronique

Pour Tous, Pour Tout et Partout



- Sans compte bancaire
- Facilité d'acquisition
- Multiplicité de services
- Disponibilité des fonds 24h/24 et 7j/7



Télécharger dans
l'App Store



Télécharger sur
Google play

www.postecash.sn



www.postecash.sn

serviceclient@postecash.sn

Service Client : +221 30 114 10 09 / 30 114 21 80 / 33 839 34 34

PROGRAMME ABE-INITIATIVE

Les bénéficiaires partagent leurs expériences «japonaises»

Quinze participants sénégalais ayant fini leur formation au Japon, dans le cadre du programme Abe-Initiative, ont partagé leurs expériences lors d'une séance de compte rendu. Le ministre de la Formation professionnelle les invite à s'engager dans l'entrepreneuriat pour mettre en valeur les outils acquis.

«Aller me former au Japon est l'une des meilleures décisions de ma vie», confesse Diariatou Guèye, une des 15 bénéficiaires du deuxième groupe du Programme Abe-Initiative (Diplôme de Master et programme de stage dans le cadre de l'initiative de l'enseignement professionnelle en faveur des jeunes africains). Elle a pu faire un Mba en management à l'université internationale du Japon et un stage à l'entreprise Shizen Energy, spécialisée dans les énergies renouvelables. Contente de bénéficier de ce programme, elle indique avoir beaucoup appris au plan académique et social lors de son séjour au Japon. Après

sa formation, Diariatou Guèye travaille comme consultante externe pour l'entreprise Shizen Energy tout étant expert au Fonds de financement de la formation professionnelle (3Fpt). Elle est aussi entrepreneuse. Avant, elle rêvait d'un emploi salarié. Maintenant, elle veut créer des emplois. «J'ai ramené du Japon le courage d'aller seule et de ne plus chercher de salaire», confie celle qui, dans ce domaine, travaille avec l'Agence régionale de développement (Ard) de Fatick pour créer une structure de conservation de fruits et légumes grâce aux énergies renouvelables. A l'image de Diariatou Guèye et de Seydou Nourou

Diop, formateur au Cfpt Sénégal-Japon (Université d'Okinawa et stage à l'entreprise Mayekawa), 13 autres Sénégalais ont bénéficié de ce programme Abe dans ce deuxième groupe.

Au total, 60 Sénégalais ont bénéficié de ce programme mis en place conjointement par le gouvernement et les industriels japonais pour la formation 1.000 jeunes africains. Sur les 60 Sénégalais enrôlés sur 560 candidats, 28 ont fini leur formation. Dans ce lot, 4 ont eu un contrat avec des entreprises japonaises et sont restés, d'autres sont retournés dans leur entreprise, certains se sont lancés dans l'entrepreneuriat. Lors d'une séance de compte rendu des anciens participants tenue vendredi, l'ambassadeur du Japon au Sénégal, Tatsuo Arai, indique que cette initiative vise à former des cadres africains qui seront des



Le ministre Dame Diop, en blanc, à côté de l'ambassadeur du Japon. En arrière plan, les bénéficiaires du Programme Abe.

passerelles entre leur pays et les entreprises japonaises. Le diplomate exhorte les bénéficiaires à mettre en pratique les connaissances et le savoir-faire acquis au Japon.

Présidant la cérémonie, le ministre de la Formation professionnelle, Dame Diop, a salué la qualité et la diversité de la formation.

Il affirme que cette initiative entre dans le cadre de la volonté du chef de l'Etat de connecter l'école à l'entreprise. Le ministre a magnifié le fait que beaucoup de bénéficiaires aient décidé d'entreprendre, convaincu que la résolution du problème du chômage passera par l'auto-emploi.

Oumar KANDE

PRISE EN CHARGE DE LA PETITE ENFANCE

Les acteurs pour la promotion des bonnes pratiques familiales

La promotion des bonnes pratiques familiales essentielles est un vœu de l'Agence nationale de la petite enfance et de la case des tout-petits (Anpectp). En partenariat avec l'Unicef, l'Agence a organisé une journée de partage sur sa mise en œuvre avec toutes les plateformes de prise en charge de la petite enfance.

Les bonnes pratiques familiales essentielles, qui sont des comportements à favoriser auprès des ménages, des familles et des communautés, ont un impact sur la

survie, la croissance et le développement de l'enfant. Ces pratiques peuvent concerner les aspects de l'offre de services, de la gestion des programmes ou de

changements de comportement et tournent autour d'actions essentielles en santé, en nutrition, en protection et en hygiène.

C'est dans ce cadre que l'Agence nationale de la petite enfance et de la case des tout-petits (Anpectp), en partenariat avec l'Unicef, a organisé, hier, une journée de partage sur sa mise en œuvre avec toutes les

plateformes de prise en charge de la petite enfance. Elle a réuni les représentants des régions de Matam, Kolda, Sédhiou, Kédougou, Tambacounda, Kaffrine et Dakar. «Le développement de la petite enfance, avec une approche holistique et intégrée, est devenue une urgence au Sénégal», a déclaré Thérèse Faye Diouf, directrice générale de l'Anpectp. Pour mieux réfléchir sur la mise œuvre de ces bonnes pratiques familiales, il faut, selon elle, un écosystème qui va réunir tous les ministères concernés (Education, Santé, Famille, Femme, Genre, Protection de l'enfant), l'ensemble des

acteurs (les communautés, les parents, les familles), ainsi que les partenaires techniques et financiers. Poursuivant, Mme Diouf a indiqué que «pour assurer le développement du pays d'ici à 2035, il nous faut des ressources humaines de qualité qui puissent assurer cette continuité, afin que le Sénégal entre dans l'ère des nations développées».

Pour une meilleure approche, Ibrahima Giroux, le représentant de l'Unicef, a souligné la nécessité de coordonner l'ensemble des départements intervenant dans la protection de la petite enfance.

Mouhamadou Lamine DIOP

ENSEIGNEMENT

L'Ape du lycée Limamou Laye demande une révision du système

Le système d'enseignement de notre pays doit être repensé afin de l'adapter aux réalités socioéconomiques de l'heure, selon l'Association des parents d'élèves (Ape) du lycée Limamou Laye.

«Il faut qu'on revoie notre système d'enseignement qui produit des médiocres et pas d'experts. Le système peut permettre de passer en classe supérieure quand l'élève a une moyenne de dix alors que dix ou même douze ne règle pas de problèmes», a déclaré Marouba Fall, président de l'Association des parents d'élèves du lycée Limamou Laye. En cas de problème, regrette-t-il, on fait souvent appel à un expert venu de l'extérieur. «La solution que je propose est de laisser ceux qui sont excellents en littérature progresser et ceux qui sont excellents en disciplines scientifiques progresser», suggère M. Fall. Il est d'avis que ce canevas pourra donner des experts dans des domaines précis, tout en précisant qu'on ne peut pas être expert en tout. «Les Sénégalais savent un peu en littérature, un peu en droit ou en médecine, etc. Mais, quand il s'agit de régler des pro-

blèmes, il y a un problème», a-t-il dit. Au cours de cette conférence de presse, le président de l'Ape du lycée Limamou Laye a expliqué les différentes missions d'une Ape qui, a-t-il affirmé, est une structure officiellement reconnue comme un partenaire social de l'école. «Elle est autonome et non dépendante et sert l'école en bonne entente avec l'administration et les personnels de l'école», a avancé Marouba Fall.

Vice-président de cette Ape et responsable des examens et concours au lycée Limamou Laye, Khalilou Diawara a expliqué que le concours général est une saine émulation pour doper l'excellence. Il s'est réjoui du travail accompli par l'ancien ministre de l'éducation qui a abouti à la fin des problèmes liés au classement des établissements scolaires dans le cadre du concours général.

Abdou DIOP

REPUBLIQUE DU SÉNÉGAL
Un Peuple - Un But - Une Foi

Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

UNIVERSITE DU SINE SALOUM EL HADJ
IBRAHIMA NIASS

**OBJET : APPEL A CANDIDATURES POUR LE RECRUTEMENT
D'UN (E) ASSISTANT (E) DE PROJET.**

1- CONTEXTE :
L'USSEIN à travers son UFR Nutrition et Alimentation a bénéficié d'un financement de la Fondation Nestlé pour développer un aliment de complément à base de produits locaux pour prévenir les carences en fer. Ce projet d'une durée de trois ans a pour objectif général de contribuer à l'amélioration de l'état nutritionnel des enfants d'âge scolaire au Sénégal. C'est dans ce cadre que l'USSEIN recrute un assistant (e) de projet.

2- MISSIONS DU OU DE L'ASSISTANT (E) DE PROJET
Basé (e) à Kaolack, en lien avec le chef du projet, l'assistant (e) de projet a la responsabilité de la mise en place des procédures, du suivi comptable et financier du projet et du contrôle des éléments de justification des dépenses :

- Il ou elle élabore les budgets prévisionnels des activités du projet ;
- Il ou elle s'assure du respect des règles et procédures financières applicables aux dépenses ;
- Il ou elle est en charge de l'ordonnancement des dépenses liées au projet, après avoir contrôlé leur régularité ;
- Il ou elle contrôle la conformité des pièces justificatives des opérations financières, assure leur conservation ;
- Il ou elle élabore les rapports financiers ;
- Il ou elle assure toute autre tâche comptable dans le cadre du projet.
- Il participe à l'organisation des réunions et autres activités liées au déroulement du projet.

3- PROFIL
- BAC + 3 en Gestion (Comptabilité ou Finances) ; Gestion de projet ou tout autre diplôme équivalent ;

- 1 à 2 ans d'expériences professionnelles ;
- Maîtrise des logiciels de gestion comptable, budgétaire et Excel ;
- Pratique courante de l'informatique ;
- Maîtrise de l'anglais serait un plus.

4- DUREE DU CONTRAT
La durée du contrat est de 12 mois avec possibilité de prorogation sur 36 mois.

5- PROCEDURES DE RECRUTEMENT
Le recrutement se fera en deux (2) étapes :

- phase de présélection sur dossier ;
- phase de sélection des candidats retenus après la présélection, sur entretien.

6- PIECES A FOURNIR
Les pièces à fournir sont :

- lettre de motivation adressée au Chef du projet ;
- curriculum vitae ;
- copies légalisées des diplômes ;
- photocopie légalisée de la carte nationale d'identité.

DEPOT DES CANDIDATURES
Les candidatures devront être déposées au plus tard le **Lundi 15 Juillet 2019 à 17h à l'adresse suivante : Kaolack, quartier Kasnack à côté de l'ex-Cinéma ABC.**

Pour toutes informations supplémentaires, contactez le **33 942 29 29**

06 07 2019 - ASF



Direction Distribution
Département Conduite Logistique

Dakar, le 5 juillet 2019

AVIS DE TRAVAUX

Semaine du Lundi 08 Juillet au Dimanche 14 Juillet 2019

SENELEC porte à la connaissance de son aimable clientèle que pour des travaux d'entretien, de renforcement et d'amélioration de la qualité de service de l'électricité, le courant sera coupé conformément au programme ci-dessous :

Lundi 08 Juillet 2019 de 08H00 à 15H00

Dakar sur les secteurs : Camp Abdou Diasse, Gibraltar, Centenaire, Medina 22x17, Medina rue 15x22
Et les clients : ADP, CFAO Medina

Mardi 09 Juillet 2019 de 08H00 à 15H00

Dakar sur les secteurs : Grande Mosquée, Gare Petersen, Rebeuss, Service d'hygiène, Avenue Blaise Diagne x Mendy
Et le client : ORCA

Diamniadio sur les secteurs : Yenn, Yenn Montagne, Lahat Diop, Beinteigne, Boukhou, Taglou Sérère, Mourtada Mbacké, Yenn Guedj, Yenn Tod, Fadel Diedhiou, Sendou, Toubab Dialao
Et les clients : Gare Péage Taglou, Senecarrier, Verger Khabane Fall, Pagui, OK Pêche, Black Pearl, Usine Hann Fishing, Citcom, Publicom, Verger Cheikh Lo, AIS, Senplast, H61 Verger, Verger Khabane Fall, Saheli

Mercredi 10 Juillet 2019 de 08H00 à 15H00

Dakar sur les secteurs : Camp Pénal, Liberté 6 Daray Koki, Cite CSE, Forage Camp Pénal, Sonatel Sud Foire, Immeuble Serigne Fallou Mbacké, Immeuble Mbaye Wade, Sonatel Zof, Sipress 1
Dakar sur le client : CES Yavuz Selim
Rufisque sur le client : Sedima Zac Mbao

Jeudi 11 Juillet 2019 de 08H00 à 15H00

Dakar sur les secteurs : Lotissement zone de captage, Gendarmerie Front de Terre, Grand Yoff Taiba 4, Maka 3 Grand Yoff, Khar Yalla Darou Salam, Arafat Grand Yoff, Cite Keur Khadim, Kererou, Scat Urbam, Cona-chap Grand Yoff
Sebikotane sur les clients : Filifili, CDA

Vendredi 12 Juillet 2019 de 08H00 à 15H00

Dakar sur les secteurs : Patte d'Oies Builders extension, Soprim, Parcelles Assainies unité 14, unité 13, unité 8, Lotissement Patte d'Oies Soprim extension

Et les clients : Sonatel PA, SACEP

Diamniadio sur les clients : Fabrique de brique, Africa Feed, Tropica Industrie, Coplasen, Green Life group, Dépôt BDTP, Vinci Dougar

Samedi 13 Juillet 2019 de 08H00 à 15H00

Diamniadio sur les secteurs : Yenn Guedj, Yenn Tod, Fadel Diedhiou, Sendou, Toubab Dialao

Et le client : Saheli

Dimanche 14 Juillet 2019 de 08H00 à 15H00

Rufisque sur les clients : Eclairage Péage sortie Bargny, Boudip

Le courant sera remis dès achèvement des travaux prévu aux environs de 15h. SENELEC s'excuse auprès de sa clientèle pour les éventuels désagréments occasionnés par ces travaux. Pour vos besoins d'informations complémentaires sur ces coupures ainsi annoncées, vous pouvez appeler aux numéros ci-après : **Tél : 33 832 10 10 ou 33 867 66 66**



COMMUNIQUE

Prévention sur les risques électriques en période hivernale

La période hivernale est souvent marquée par de fortes pluies accompagnées de rafales de vents, pouvant entraîner des perturbations dans le fonctionnement du réseau électrique de Senelec. Ces intempéries privent d'électricité, bon nombre de nos concitoyens, dans la plupart des cas.

Tout de même, Senelec tient à rassurer sa clientèle que des équipes sont mobilisées 24H/24 et 7J/7, afin de faire face à toute éventualité.

Toutefois, les travaux de remise en service des zones impactées, peuvent prendre du temps compte tenu des difficultés conjoncturelles et l'accès difficiles dans certains sites surtout en période d'hivernage.

C'est pour ces raisons que Senelec sollicite la compréhension de ses clients et les invite à saisir ses services compétents dans leurs localités respectives ou d'appeler directement au service client : **33 867 66 66** pour une prise en charge rapide des désagréments.

Senelec rappelle aux populations que la période hivernale expose à des risques d'accidents électriques, notamment domestiques

qui peuvent être évités si l'on observe les précautions suivantes :

1. Ne jamais toucher aux fils par terre
2. Ne jamais toucher un poteau quelque soit sa nature
3. Eviter de trop s'approcher des lignes électriques
4. Eviter de heurter les poteaux avec des engins ou des véhicules
5. Eviter les travaux en hauteur à proximité des conducteurs électriques
6. Ne pas abattre des arbres proches ou surplombant des fils électriques
7. Ne pas ouvrir des tranchées sans en informer la Senelec
8. Ne pas organiser des convois hors gabarit sans en informer la Senelec
9. Prévenir rapidement les services compétents dès la constatation d'une anomalie sur les installations.

Senelec présente ses excuses à sa clientèle et réitère tout son engagement à vous servir une électricité de qualité et en quantité suffisante.

La Direction Communication et Marketing

agenda dakarois

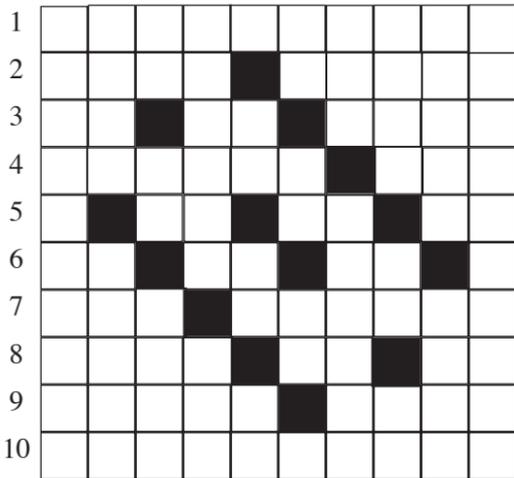
SAMU NATIONAL
15 15 - 33.869.82.52
S.U.M.A.
33 824 24 18
SUMA-MEDECIN
33 864 05 61 - 33 824 60 30
S.O.S MEDECINS
33 889 15 15
HOPITAUX
Principal : 33 839.50.50
Le Dantec : 33 889.38.00
Abass Ndao : 33 849.78.00
Fann : 33 869.18.18
HOGGY (ex-CTO) :
33 869 40 50
CENTRE ANTI POISON
818 00 15 15
EAU - SDE
Service dépannage & Renseignements
800.00.11.11 (appel gratuit)
ONAS
Egoûts, collecteurs
NUMERO ORANGE
(appel gratuit)
81 800.10.12
SENELEC
Service Dépannage
33 867.66.66
TELEPHONE
Renseignements Annuaire : 1212
Service Dérangements : 1413
Service Clients : 1441
SECURITE
Police secours : 17
Sapeurs Pompiers : 18
TRANSPORTS
Société nationale de Chemins de Fer du Sénégal (SNCS) : 33 823.31.40
AIBD SA
Tel : 33 939 63 00
Port Autonome de Dakar
(24H/24) : 33 849.45.45
Heure non ouvrable
Capitainerie : 33 849.45.24
Pilotage : 33 849.45.45
HEURES DE PRIERES MUSULMANES
• Fadiar : 05H31
• Soubah : 05H46
• Tisbar : 14H15
• Takoussan : 17H00
• Timis : 19H51
• Guéwé : 20H51
HEURES DE MESSE
• Cathédrale : 7H-18H30
• Martyrs de l'Ouganda : 6H30-18H30
• Saint Joseph : 18H30

le soleil

Quotidien national édité par la Société Sénégalaise de Presse et de Publications (SSPP)
ISSN 0850-0703
Adresse :
Route du Service Géographique
Hann - Dakar R.P. (Sénégal)
BP 92
Standard
Tél : 33 859.59.59
Directeur Général,
Directeur de la Publication
Yakham MBAYE
Secrétariat DG
Tél : 33 859.59.00
Directeur de la Rédaction
Daouda MANE
Tél : 33 859 59 10
dmanesn@gmail.com
Directeur adjoint de la Rédaction
Sidy DIOP
Tél : 33 859 59 25
sydiop@gmail.com
Rédacteur en chef
Malick CISS
Tél : 33 859 59 25
cissmalick@gmail.com
Rédacteur en chef adjoint
Samboulian KAMARA
Tél : 33 859 59 28
samboulian@gmail.com
Département commercial & Marketing
Tél : 33 859 - 59 09
33 859 - 59 - 44
Service commercial
Tél : 33 859 59 43
33 859 59 33
Abonnement :
33 859.59.33
Recouvrement :
33.823.89.83
Télécopie - Fax :
33 832.08.86 - 33 859.60.50
Impression :
LE SOLEIL
Internet :
http://www.lesoleil.sn
Email : lesoleil@lesoleil.sn
Le Soleil est membre du MEDIAF
http://www.mediaf.org

mots croisés

I II III IV V VI VII VIII IX X



PROBLEME N° 13.253

HORIZONTALEMENT : 1. C'est à prendre ou à laisser. 2. Partie du globe - Dans le programme alors. 3. Deux de cent - Mélodrame japonais - Te fais utile. 4. Donné avec force - Partie jouée. 5. Saint bigourdan - Partie d'un fusil - Dans une raison sociale. 6. Un peu de légèreté - Petit élu - Temps de révolution. 7. Bien placé - Quelle misère !. 8. Sa raison prime sur toutes les autres - Symbole - Article d'Arabie. 9. Chef noir - On le reçoit dans une boîte. 10. S'exprime ce qu'il ressent par le corps.
VERTICALEMENT : I. Tout compte fait... II. Sont apatrides - Elire domicile. III. Dans une triste inscription - Abréviation d'adresse - Pas sans prudence. IV. Poussé sur les vieux arbres - Mis au secret. V. C'est tout le monde et personne - Consonnes - Sifflantes. VI. Travaux pratiques - Roulé - Les quatre saisons. VII. Point connu de l'hippiatre - Gros saucisson. VIII. Sont plantés sur le parcours - Nous est parvenu - Dans le salon. IX. Dans les vapes - Bande de roulement. X. Jupou porté par des hommes.

SOLUTION DU PROBLEME PRECEDENT

HORIZONTALEMENT : 1. FIFTYFIFTY. 2. AMIE - SOLEA. 3. CAL - SILO. 4. IG - PAF. 5. LEVIGEE - OR. 6. ER - SERVANT. 7. RUE - DI. 8. EVOE - LEE. 9. NITRE - MUER. 10. THESAURISE.
VERTICALEMENT : I. FACILEMENT. II. IMAGER - VIN. III. FIL - COTE. IV. TE - PIS - ERS. V. NAGER - EA. VI. FS - FERUS. VII. IOS - EVE - MR. VIII. FLIC - LUI. IX. TEL - ONDEES. X. YAOURTIERE.

horoscope

BELIER



(21 mars - 20 avril)
Le moment sera venu pour livrer la dernière bataille dans votre travail. Mettez tout votre courage et votre enthousiasme dans la balance. Vous surprenez vos concurrents et l'emporterez sans peine. Couleur porte bonheur : Marron Affinités Astrales : Scorpion et Poissons Chiffres de chance : 2 3 9

GEMEAUX



(22 mai - 21 juin)
Il n'est pas exclu que certains natifs trouvent aujourd'hui l'immeuble ou le logement de leur rêve. Mais il leur faudra faire un calcul serré sur le plan financier et faire preuve de beaucoup d'esprit critique dans leur choix. Couleur porte bonheur : Orange Affinités Astrales : Balance et Scorpion Chiffres de chance : 6 3 4

CANCER



(22 juin - 23 juillet)
Ne vous laissez pas aller à des consommations dangereuses à court terme comme à long terme : à côté de l'alcool, du tabac, des médicaments néfastes ou des drogues, il y aura aussi l'excès de sucreries et de pâtisseries. Méfiez-vous ! Couleur porte bonheur : Noir Affinités Astrales : Taureau et Verseau Chiffres de chance : 6 3 7

LION



(24 juillet - 23 août)
Pas question de vous laisser abattre ! Bien soutenu par des planètes d'affirmation, vous réagirez contre la déprime. Plus actif, plus dynamique, vous obtiendrez de bons résultats dans votre travail. Couleur porte bonheur : Jaune Affinités Astrales : Bélier et Taureau Chiffres de chance : 8 3 1

VIERGE



(24 août - 23 septembre)
Que vous soyez célibataire ou marié(e), les sentiments tiendront une place importante, car ils seront source de nombreuses satisfactions. Votre caractère en sera heureusement influencé, et votre sociabilité accrue facilitera la communication. Couleur porte bonheur : Bleu Affinités Astrales : Gémeaux et Sagittaire Chiffres de chance : 5 9 2

BALANCE



(24 septembre - 23 octobre)
Vous n'aspirez qu'à la tranquillité. Hélas, certaines personnes dans votre entourage familial vous importuneront par leur trop grande curiosité. Vous serez obligé de vous fâcher pour leur faire comprendre. Couleur porte bonheur : Violet Affinités Astrales : Lion et Verseau Chiffres de chance : 4 3 9

SCORPION



(24 octobre - 22 novembre)
Vous pourrez accomplir du bon travail, à condition de ne pas provoquer l'hostilité de votre entourage. Si vous favorisez le travail en équipe, au lieu de faire cavalier seul, vous ne le regretterez certainement pas. Couleur porte bonheur : Vert Affinités Astrales : Vierge et Sagittaire Chiffres de chance : 3 1 9

SAGITTAIRE



(23 novembre - 21 décembre)
Cette journée, plutôt calme et harmonieuse, vous aidera peut-être à vous rendre compte que vous n'avez pas assez investi dans les rapports amicaux. Reprenez contact avec vos anciens amis, et trouvez-en de nouveaux. Ce sont eux qui vous permettront d'évoluer. Couleur porte bonheur : Orange Affinités Astrales : Balance et Verseau Chiffres de chance : 7 2 3

CAPRICORNE



(22 décembre - 20 janvier)
Dynamique, optimiste et plein d'entrain, vous ferez beaucoup de projets d'avenir. Mais vous saurez aussi, comme à votre habitude, profiter du présent. Seul votre goût de l'indépendance compliquera certaines choses. Couleur porte bonheur : Bleu Affinités Astrales : Gémeaux et Scorpion Chiffres de chance : 3 2 9

VERSEAU



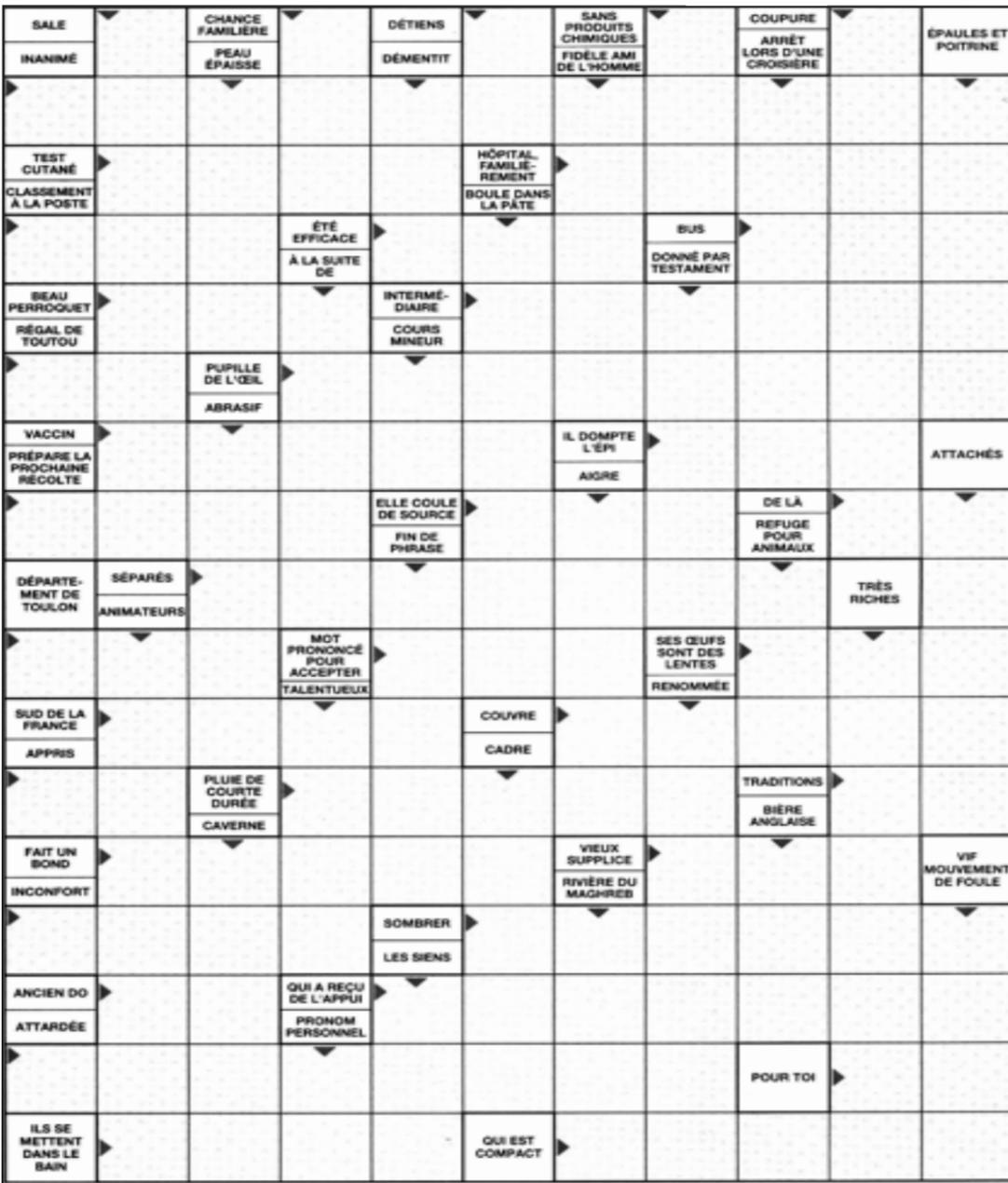
(21 janvier - 19 février)
Le temps travaillera pour vous. Bien soutenu par les astres, vous consoliderez votre situation professionnelle et matérielle, grâce à des initiatives judicieuses, des décisions longuement mûries. Couleur porte bonheur : Rouge Affinités Astrales : Vierge et Verseau Chiffres de chance : 3 4 9

POISSONS



(20 février - 20 mars)
Vous serez mal à l'aise parce que vous aurez l'impression de ne plus vous appartenir, de vous disperser dans des menus tâches qui ne mènent à rien. Réagissez contre ce sentiment de futilité. Couleur porte bonheur : Blanc Affinités Astrales : Sagittaire et Poissons Chiffres de chance : 6 3 4

mots fléchés N° 3897



Solution N° 3896



Pensée du jour

«La pauvreté mesurée à l'aune de la nature est grande richesse. La richesse ignorante de la mesure est grande pauvreté.»

Visitez nos sites Internet :

http://www.lesoleil.sn
Le Soleil est membre du MEDIAF :
http://www.mediaf.org

7 erreurs



1. Le bout du noué du mouchoir de tête de la femme.
2. La taille du sac à main de la femme.
3. Le bout de l'écharpe du Mara.
4. Le niveau du contenu de la bouteille près de la bassine.
5. Le nombre de bracelets au poignet de la femme.
6. Le clou au bas de la serrure de la porte.
7. La longueur du poignet de la porte.

En reproduisant ce dessin, notre dessinateur, Samba Fall, a volontairement commis 7 erreurs. Il vous propose de les retrouver.

• PAR SAMBA FALL
Email : samfal56@yahoo.fr
Tel : 77.641.48.63

nécrologie

DECES

Son Excellence Monsieur le Président de la République, le Ministre d'Etat, Secrétaire Général de la Présidence de la République, le Ministre Directeur de Cabinet du Président de la République, le Vérificateur Général du Sénégal, les Inspecteurs Généraux d'Etat, les Assistants de Vérification et l'ensemble du Personnel Administratif et Technique de l'Inspection Générale d'Etat ont le regret de faire part du décès survenu le 04 juillet 2019 de



Monsieur Georges SAMBOU

Agent d'Administration en service à l'Inspection Générale d'Etat

La levée du corps aura lieu le lundi 08 juillet 2019 à 9H à la morgue de l'Hôpital Principal. La messe en l'église Saint-Pierre de Baobab à 11H et l'enterrement au cimetière Saint-Lazare de Béthanie.

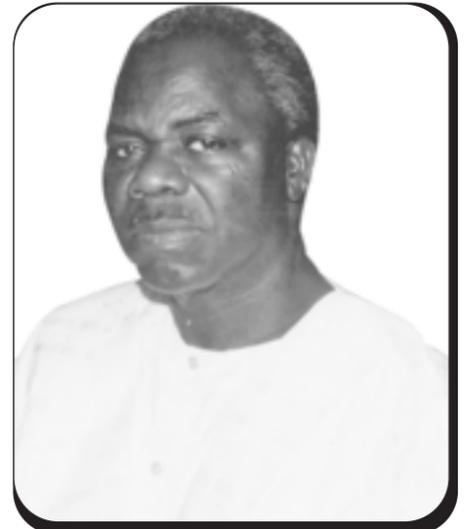
Ils présentent leurs condoléances attristées à son épouse, ses enfants et à toute sa famille.

(6 Juil. 2019)

HOMMAGE À UN HOMME EXCEPTIONNEL

EL Hadj Serigne DIOP

7 juillet 2008 - 7 juillet 2019



Le lundi 7 juillet 2008

Notre **Ange Gardien** nous quittait pour un voyage sans retour. Sous une pluie d'éloges il rejoignit sa dernière demeure après avoir accompli de **nobles** missions sur la terre des hommes.

Grand Homme ! Son chemin fut court mais riche en **Valeurs** et plein d'Enseignements.

Nous continuerons de te magnifier car tu fus **Unique** pour nous **PAPA!**

Repose en paix au paradis des **Anges !**

Fatiha + 11 Likhlass.

(06 Juil. 2019)

SERVICE ABONNEMENT

« Le Soleil »

33 . 8 5 9 . 5 9 . 3 8

SOUVENIR

6 juillet 2006 - 6 juillet 2019
13 ans déjà !



El Hadji Mathiaw DIAGNE dit Mathiou Ex-employé au «Soleil»

En ce jour anniversaire de ton rappel à Dieu, ton épouse, tes enfants, et tes amis prient pour le repos de ton âme. Nous t'aimons tendrement comme tu nous as aimé. Dors en paix.

Fatiha + Likhlass.

(SPG)

Service

Commercial

Quotidien

national

«Le Soleil»

33

859

59

33

33

859

59

43

SOUVENIR

7 juillet 2006
7 juillet 2019
13 ans déjà !



Ibrahima NDIAYE

Journaliste au «Soleil»

En ce jour anniversaire de ton rappel à Dieu, ton épouse, tes enfants et tes amis prient pour le repos de ton âme.

Nous ne t'oublierons pas. Nous t'aimerons toujours.

Repose en paix.

Fatiha + Likhlass.

(SPG)

République du Sénégal

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Office des Forages Ruraux (OFOR)



Avis d'Appel d'Offres

AO T_OFOR_049

REALISATION D'UN NOUVEAU FORAGE DE 200m³/h
DANS LA ZONE DE TOUBA

- Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le Soleil N°14565 du 15 Décembre 2018.
- L'Office des Forages Ruraux (OFOR) a obtenu dans le cadre de son Budget 2019 des crédits et a l'intention d'utiliser une partie de ces crédits pour effectuer des paiements au titre du Marché pour la réalisation d'un nouveau forage de 200m³/h dans la zone de Touba.
- L'OFOR sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser un forage de 200m³/h dans la zone de Touba.
- La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.
- Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Office des forages ruraux sis, Immeuble Aida -63- Rond Point VDN x Ouest Foire, Tél : +221 33 827 57 17, Email : cpm@forages-ruraux.sn et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée de 08h à 17h tous les jours ouvrables.
- Les exigences en matière de qualifications sont :
 - avoir réalisé 2 marchés de travaux similaires, d'un montant d'au moins Cent vingt millions 120 000 000 F CFA, au cours des 3 dernières années (2018, 2017 et 2016) ;
 - avoir une capacité de préfinancement (ligne de crédits) de Quatre vingt millions (80 000 000) de F CFA;
 - avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen au cours des trois dernières années (2018, 2017, 2016) de six cent millions (600 000 000) FCFA
- Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en formulant une demande écrite à l'adresse : Office des forages ruraux (OFOR) sise, Immeuble Aida - 63- Rond Point VDN x Ouest Foire, Tél : +221 33 827 57 17; contre un paiement non remboursable d'un montant de Vingt cinq mille (25.000) FCFA.
- Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : Office des forages ruraux sise, Immeuble Aida - 63- Rond Point VDN x Ouest Foire, Tél : +221 33 827 57 17 au plus tard le 06 Août 2019 à 10 h 00mn. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes le 06 Aout 2019 à 10h 00mn en présence des représentants des soumissionnaires présents à l'adresse ci-dessus.
- Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de Deux millions cinq cent mille (2 500 000) FCFA. La garantie de soumission doit rester valide 28 jours après l'expiration du délai de validité des offres. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre vingt dix (90) jours à compter de la date limite de soumission.

Le Directeur Général
de l'Office des Forages Ruraux



AVIS DE CESSIION DE BIENS IMMOBILIERS

La Banque Atlantique Sénégal lance au plus offrant la cession des biens immobiliers suivants :

1	LOT N° 84 et 85 du TF N°904/SL	R+2	419 m ²	Quartier Hydrobase
2	LOT 337 et 338 du Lotissement de Ndayanne	R+2	300m ²	Ndayanne
3	TF N° 12 285/GR (ex 1088/GDR, ex 17855/DG)	R+2	390m ²	Sicap Dieuppeul 3, Villa n°1976
4	LOT N°203 du TF N° 365/GR ex 21.926/DG	R+3	275m ²	Sicap Sacré cœur 3 Pyrotechnie
5	TF N° 2 863/R	RDC	309m ²	Bargny, Quartier Mbott
6	TF 980/NGA	Terrain nu	3000m ²	Ouakam, Cité Batrain
7	TF N° 5/KK lot n° 126 A	RDC	1608m ²	Marché Zinc, Rue Berhelot (LN-25), Kaolack
8	TF N° 476/KK lot n° 109	RDC	612 m ²	Leona Nord, rue Colbert en face agence Senelec KAOLACK

Les offres seront présentées sous plis fermés en précisant le numéro du lot choisi au plus tard avant le 14 Juillet 2019 à l'attention du

**SERVICE RECOUVREMENT
BANQUE ATLANTIQUE
40, BLD DE LA REPUBLIQUE**

Les documents permettant d'identifier les soumissionnaires doivent être systématiquement joints à l'offre (Carte d'Identité Nationale, RCCM, etc...) ainsi qu'une caution de 1% du montant de l'offre libellé au nom de la Banque Atlantique. Cette caution est restituée pour les offres non retenues.

Pour tout renseignement complémentaire s'adresser à Madame Kane ou Monsieur MBODJ

Contacts : 33 849 92 46 - 33 849 92 97

04 07 2019 - ASF

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple -- Un But -- Une Foi

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'EQUIPEMENT RURAL



Agence Nationale d'Insertion et de Développement Agricole (ANIDA)

Projet d'Appui à la réduction de la migration à travers la Création d'Emplois Ruraux au Sénégal dans les Régions du Sud et de l'Est (PACERSEN)



Avis d'Appel d'offres (AAO)

N° F_PA_040

ACQUISITION DE 30 VACHES LAITIÈRES JERSIAISES PLEINE

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le journal quotidien « Le Soleil » mardi 08 janvier 2019.

L'Agence Nationale d'Insertion et de Développement Agricole (ANIDA), du Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural (MAER), dans le cadre du « Projet d'Appui à la réduction de la migration à travers la Création d'Emplois Ruraux au Sénégal dans les Régions du Sud et de l'Est (PACERSEN) », financé par l'Agence Espagnole de Coopération internationale pour le Développement (AECID), sur le Fonds Fiduciaire d'Urgence de l'Union Européenne, a l'intention d'utiliser une partie pour effectuer des paiements au titre du marché d'Acquisition de 30 vaches laitières jersiaises pleine.

L'Agence Nationale d'Insertion et de Développement Agricole (ANIDA) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir 30 vaches laitières de race jersiaise. Les fournitures se feront en un seul lot ainsi intitulé : « Acquisition de vaches laitières jersiaises (30 vaches laitières jersiaises pleines). »

2. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

3. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de M. Lamine GUEYE, Conseiller technique du Directeur général, téléphone 33 859 06 60 de l'Agence Nationale d'Insertion et de Développement Agricole (ANIDA) et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après (ANIDA Sicap Mermoz sur la VDN lot n°36 tel 33 859 06 60 ; fax 33 864 72 00 BP 23455 Dakar Ponty de 9h 00 mn à 14 h 00 mn et de 15h 00 mn à 17h 00 mn, tous les jours ouvrables.

4. Les exigences en matière de qualification sont :

a. Capacité financière :

- Fournir une attestation de capacité financière de 50 000 000 (cinquante millions) F CFA délivrée par un organisme financier de bonne réputation.

5.2 Capacités technique et expérience

- Fournir la preuve qu'il a réalisé, pendant les dix derniers exercices (de 2008 à 2017), au moins d'un (01) marché d'importation d'animaux similaires.

- Disposer d'un personnel comprenant un technicien d'élevage, d'un véhicule, des équipements et produits vétérinaires pour d'éventuelles interventions.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir le dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après : ANIDA Sicap Mermoz sur la VDN lot n°36 tel 33 859 06 60 ; fax 33 864 72 00 BP 23455 Dakar Ponty contre un paiement non remboursable de trente-cinq mille Francs (35 000 F CFA). La méthode de paiement sera en espèces. Le document d'Appel d'offres sera remis en mains propres, contre reçu de paiement. L'ANIDA mettra à la disposition des candidats qui le demandent le fichier électronique du DAO sur présentation d'une clé USB vierge

6. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : **ANIDA Sicap Mermoz sur la VDN lot n°36 tel 33 859 06 60 ; fax 33 864 72 00** au plus tard **le Jeudi 08 Aout 2019 à 10 h 00**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes le jour même à 10 h 00 mn en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-dessus. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de Un million (1 000 000) FCFA. Sa durée de validité est de cent dix-huit (118) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

7. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

**Le Directeur Général
El Hadji Malick SARR**

FINANCEMENTS DE LA DER EN 2019

Dépôt de dossiers jusqu'au 5 septembre

Le délégué général à l'entrepreneuriat rapide, Papa Amadou Sarr, a procédé, hier, à l'ouverture des dépôts des demandes de prêt de financements pour 2019. L'une des innovations majeures est la dématérialisation du processus de soumission des dossiers qui se fera désormais en ligne.

Après une première année de mise en œuvre, la Délégation à l'entrepreneuriat rapide (Der) est entrée, depuis hier, dans sa deuxième année d'octroi de financements aux femmes et aux jeunes. La période de dépôts des demandes de crédit durera deux mois (du 5 juillet au 5 septembre). Pour cette année, les responsables de la Der ont élaboré une stratégie articulée autour de trois piliers essentiels pour réussir le pari. Il s'agit du financement, de la formalisation et de la formation des futurs bénéficiaires des crédits. « Toutes les entreprises, les Pme, les personnes physiques

ou morales qui bénéficieront des financements de la Der seront obligées d'être formées et formalisées. L'objectif principal est de leur faciliter l'accès aux produits et services financiers adaptés à leurs besoins avec des taux d'intérêt et des garanties allégées », précise Pape Amadou Sarr, délégué général à l'entrepreneuriat rapide.

Il a annoncé quelques innovations comme la dématérialisation du processus de dépôt des dossiers qui se fera désormais en ligne à partir d'une plateforme dénommée e-Der (financements.der.sn). Les autres innovations ont trait à la créa-



Le délégué général à l'entrepreneuriat rapide au milieu des récipiendaires.

tion de nouvelles directions pour une meilleure prise en compte des préoccupations des bénéficiaires et une efficacité des interventions de la Der. Une nouvelle direction s'occupera des questions liées à la produc-

tion et à la mise en place d'études et de données sectorielles. L'objectif est de faciliter l'accès au capital de connaissances et de documentation. La Der compte également mettre l'accent sur l'accompagnement

et le renforcement de capacités à travers la création d'un incubateur dans les prochains mois pour une meilleure intégration des entreprises dans les chaînes de valeur agricoles et artisanales et l'émergence de champions nationaux.

S'agissant de l'offre de financement de 2019, le même montant que celui de 2018 a été reconduit, c'est-à-dire 30 milliards de FCfa, mais avec un objectif de l'accroître au cours de l'année. En 2018, 183.017 personnes ont pu bénéficier des financements de la Der. Pour ce qui est du recouvrement de crédit, le délégué général annonce un taux de 50% sur l'ensemble du territoire national. Pour augmenter ces performances, la Der entend se doter d'une direction en charge du recouvrement des créances.

Abdou DIAW

REFORME DES FINANCES PUBLIQUES

Le Sénégal «prêt» à basculer dans le budget programme dès 2020

Dans la mise en œuvre des nouvelles directives de l'Uemoa sur les finances publiques, le Sénégal est « fin prêt » pour entamer, dès l'année prochaine, l'application du budget programme. L'annonce a été faite, hier, par Ibrahima Faye, chef de l'Equipe projet Système intégré de gestion de l'information financière (Sigif), lors d'une rencontre d'échanges avec la presse économique sur la question.

Premier pays dans l'Union à avoir internalisé les nouvelles directives de l'Uemoa dans son droit positif depuis 2012, le Sénégal entend démarrer, dès 2020, l'application du budget programme. Les assurances ont été données par Ibrahima Faye, chef de l'Equipe projet Système intégré de gestion de l'information financière (Sigif) au ministère des Finances et du Budget, lors d'une séance d'information avec la presse économique. « Le Sénégal est prêt pour passer de budget moyen au budget programme », a soutenu M. Faye. Toutefois, il explique que le succès de cette transition nécessite une préparation des acteurs concernés. « Il faut que les responsables de programmes qui seront désignés dans les ministères et autres structures de l'Etat soient bien identifiés et outillés pour réussir le passage », préconise l'expert en système d'informations.

Cette nouvelle approche de gestion des finances publiques va entraîner des changements dans la gestion des ressources publiques. Par exemple, en 2020, le ministère des Finances et du Budget perdra son monopole d'ordonnateur de dépenses. La déconcentration de l'ordonnement accompagnera la démarche de performance et la responsabilisation des acteurs budgétaires. S'y ajoute la rénovation des règles de gestion pour améliorer l'efficacité des mécanismes d'exécution budgétaires.

C'est en 2009 que les pays de l'Uemoa avaient adopté six nou-

velles directives relatives aux finances publiques portant sur les lois de finances, la nomenclature budgétaire de l'Etat, le règlement général sur la comptabilité publique, le tableau des opérations financières de l'Etat, le plan comptable de l'Etat et le Code de transparence en matière de gestion des finances publiques.

Sigif pour opérationnaliser les réformes

Pour une mise en œuvre réussie de la réforme liée aux finances publiques, l'administration sénégalaise compte miser sur l'utilisation de la plateforme dénommée Système intégré de gestion de l'information financière (Sigif). Il s'agit d'un outil innovant qui regroupe les processus, activités et données per-

mettant de traiter et de diffuser les informations budgétaires et comptables de l'Etat. Le Sigif constitue l'ultime étape du projet de Réforme du cadre de gestion des finances publiques (Rcgfp) amorcée en 2003. Il a pour objectif, précise son responsable, de mettre à la disposition des acteurs des finances publiques un instrument devant leur permettre de réussir le passage du budget moyen au budget programme.

Le périmètre de ce système va du cadrage macroéconomique à la réédition des comptes, en passant par la projection des dépenses et des recettes, la préparation budgétaire, la confection des projets de loi de finances et l'exécution de la dépense. Sigif sera une plateforme partagée par l'ensemble des acteurs financiers de la comptabilité publique (les responsables des programmes, les contrôleurs budgétaires, les comptables publics, la Cour des comptes...).

A. DIAW

MISE AUX NORMES DES RECEPTIFS DE SAINT-LOUIS

Les acteurs invités à recourir davantage au crédit hôtelier

En visite à Saint-Louis, jeudi dernier, le ministre du Tourisme et des Transports aériens, Alioune Sarr, a invité les acteurs évoluant dans ce domaine à recourir au crédit hôtelier estimé à 6 milliards de FCfa afin de mettre à niveau leur réceptif. Il a souligné qu'en dehors de la pêche, le tourisme est l'une des mamelles de l'économie régionale. Selon lui, il est important d'utiliser toutes les potentialités qu'offre Saint-Louis pour attirer plus de visiteurs. Sur les 6 pôles touristiques que compte le Sénégal, seuls 39 réceptifs hôteliers ont profité de ce fonds. En ce qui concerne la région de Saint-Louis, seuls deux campements touristiques ont fait appel au crédit hôtelier pour un coût qui avoisine 300 millions de FCfa, soit le taux le plus faible.

Le ministre du Tourisme et des Transports aériens, Alioune Sarr, a sensibilisé les acteurs sur le processus de classement des établissements d'hébergement touristique en vue de les

labéliser. « Le premier critère d'attractivité demeure l'hébergement et, à travers un classement rigoureux avec les nouvelles techniques, on assistera à une standardisation de l'offre et une à une utilisation des réseaux sociaux pour la promotion », a souligné le ministre, notant que l'objectif poursuivi est d'avoir trois millions de touristes en 2023 et 10 millions en 2035. Alioune Sarr s'est rendu à l'aéroport de Saint-Louis, au parc du Djoudj et à la Réserve de Geumbeul. Au terme de sa visite à Saint-Louis, le ministre est revenu sur le démarrage des travaux de construction de l'aéroport qui devront durer 11 mois pour un coût global estimé à 23 milliards de FCfa. Il a échangé avec les populations impactées par les travaux de reconstruction de cet aéroport avec l'agrandissement de l'aérodrome. Selon lui, le gouvernement prendra toutes les dispositions pour leur indemnisation.

Amadou Maguette NDAW

MICROFINANCE ISLAMIQUE

Les populations de la commune de Kolda sensibilisées sur les avantages

La finance islamique constitue une véritable aubaine pour les populations de Kolda où le taux de bancarisation est faible. Il est de 12,9 %. Le faible maillage de la région par les institutions financières et l'éclatement de l'habitat rural constituent un sérieux handicap pour les femmes et les jeunes porteurs de projet. C'est la conviction des participants au Comité régional de développement de sensibilisation sur la microfinance islamique, tenu jeudi, à Kolda. La rencontre était organisée par le Programme de développement de la microfinance islamique au Sénégal (Promise) et s'inscrit dans la caravane nationale de sensibilisation et

de communication qui est en train de sillonner le sud du pays pour promouvoir ce mode de financement innovant qui a déjà fait ses preuves dans le monde.

La microfinance islamique constitue, aujourd'hui, une alternative au système de classique de financement pratiqué jusque-là au Sénégal. Le Promise est initié par l'Etat du Sénégal avec l'appui de la Banque islamique de développement (Bid) pour un montant global de 47 milliards de FCfa pour une durée de 5 ans (juin 2019-juin 2024).

Il constitue un véritable levier de croissance et répond au besoin de financement des micros, petites et moyennes entre-

prises (Mpme), surtout en zone rurale. Yaye Fatou Diagne, Coordinatrice nationale du Programme de promotion du développement de la microfinance islamique au Sénégal estime que la finance islamique va jouer un rôle essentiel dans la lutte contre la précarité et permettra d'assurer la pérennisation de l'emploi notamment pour les femmes et les jeunes en quête de financement. Les systèmes décentralisés de financement (Sdf), les jeunes, les femmes et les micros, petites et moyennes entreprises seront les principaux bénéficiaires de la microfinance islamique, a-t-elle précisé.

Mamadou Aliou DIALLO

GRAND MAGAL DE TOUBA PREVU LE 17 OCTOBRE 2019

L'approvisionnement correct en eau, la principale préoccupation

La mairie de Touba a abrité, avant-hier soir, la première réunion préparatoire le Comité local de développement consacré au grand Magal de Touba qui se tiendra le 17 octobre prochain. Il a été présidé par le sous-préfet de Ndam, Mansor Diallo. Il s'agissait d'échanger avec les différents chefs de services et le comité d'organisation du grand magal pour une réussite de l'événement. L'approvisionnement correct en eau des millions de personnes reste la principale préoccupation.

D'après les techniciens, il a été constaté que les pompes ne sont pas adaptées à la capacité des forages ; ce qui est à l'origine des problèmes d'approvisionnement correct des populations. Et dire qu'il existe 29 forages, a fait savoir le sous-préfet de Ndam. Mansor Diallo a indiqué que l'année dernière, malgré les 106 citernes, le problème a persisté. Pour une solution momentanée, la mairie, les services de l'hydraulique et les membres du comité d'organisation ont suggéré la mise en place d'une commission qui sera sur le terrain avec

des techniciens du ministère de l'Hydraulique, de l'Ofor et de Maou Rahmaty afin d'identifier les réels problèmes dans tous les forages.

Par ailleurs, l'événement se tenant de plus en plus pendant l'hivernage, les risques d'inondation existent, selon le sous-préfet. Ce d'autant plus que nombreux ménages, a ajouté le maire Abdou Lahad Kâ, ont raccordé leurs conduites d'eaux usées au réseau d'assainissement. Il a indiqué que sur recommandation du Khalife général, ces raccordements seront enlevés. A cet effet, a-t-il ra-

jouté, le Khalife général des Mourides, Serigne Mountakha Bassirou Mbacké, a instruit son porte-parole de mobiliser les talibés mourides, surtout la communauté Baye Fall, de procéder au curage des caniveaux. Ces derniers ont travaillé de concert avec les services de l'Onas. Aussi a-t-il cru que cette année, il y aura moins d'inondations lors du

grand magal.

En matière de santé, le Dr Modou Fatou Diouf a regretté la diminution de la caisse d'avance. L'hygiène et la sécurité dans le transport, entre autres services, ont été également passées en revue. Le maire Abdou Lahad Kâ a promis une forte implication de ses services dans les différents secteurs, conformément à la re-

commandation du Khalife général des Mourides. Serigne Ousmane Mbacké Gaïndé Fatma s'est réjoui de cette rencontre. Le chef religieux et coordonnateur du comité d'organisation a rappelé que quatre mois nous sépare du magal, tout en espérant que tous les engagements seront respectés.

Mamadou DIEYE

APPLICATION DE LA FATWA DU KHALIFE GENERAL

Le maire publie un arrêté

En marge du Cld, le maire a publié un arrêté portant interdiction de la consommation et de la vente de tabac, d'alcool, de drogue, d'organisation de combats de lutte, de match de football, du port de vêtements indécents, de la dépigmentation, du port de cheveux naturels, du charlatanisme, des jeux de hasard ou de toute autre activité illicite. Cette interdiction, qui prend effet à compter

de sa date de signature, couvre toute l'étendue de la commune de Touba Mosquée. Les contrevenants s'exposent à des sanctions conformément au « Ndiguél » (recommandation) du khalife. Une ampliation de cet arrêté a été faite au sous-préfet, au commissaire de police et à la brigade de gendarmerie.

M. DIEYE

DEBAT SUR LE PETROLE ET LE GAZ

La plateforme «Def lep ci jamm» invite à la retenue et à la paix

Une nouvelle plateforme dénommée «Def lep ci jamm » appelle les acteurs qui agitent le débat sur le pétrole et le gaz à la paix et à la retenue. Ses membres qui ont tenu, hier, à la place de la Nation, un rassemblement pacifique demandent toutefois que la lumière soit faite sur cette affaire.

La troisième voie. Après les plateformes «Aar li nu bokk» et «Samm sunu rew» nées au lendemain de l'affaire dite Bbc-Petrochim, une autre plateforme voit le jour. Elle s'appelle «Def lep ci jamm» (Œuvrer pour la paix). Cette plateforme

regroupe des autorités coutumières, des familles religieuses, des acteurs politiques et de la société civile. La nouvelle plateforme a organisé, hier, à la place de la Nation ex-obélisque, un remplacement pacifique pour appeler

l'ensemble des acteurs à la paix. Selon son coordonnateur national Massaer Djité, «Def lep ci jamm» ne ménagera aucun effort pour que la paix règne au Sénégal. Ainsi, dès les prochains jours, «Def lep ci jamm» qui se définit comme une «plateforme d'équilibre» va prendre son bâton de pèlerin pour rencontrer les autres mouvements notamment «Aar li nu bokk» et «Samm sa rew», dans le seul but d'œuvrer ensemble afin que la lu-

mière jaillisse sur cette affaire. «Les autorités ont saisi le procureur de la République. Ce dernier est en train de travailler sur le dossier. Nous sommes en phase avec nos camarades de «Aar li nu bokk», mais il faudrait savoir raison garder parce que l'Etat, c'est la force publique, c'est le garant des libertés», précise-t-il.

Pour le chef religieux Serigne Abdou Khadre Mbacké, le Sénégal a encore une occasion de montrer

au reste du monde qu'il reste un pays de droit et de dialogue. A son avis, les ressources pétrolières et gazières ne doivent jamais nous diviser. Le religieux invite les acteurs politiques, les associations de jeunes, les membres de la société civile à continuer le dialogue pour faire toute la lumière sur cette affaire.

Aliou Ngamby NDIAYE

ELIMINATION DE LA DISCRIMINATION RACIALE

Le Dr Ibrahima Guissé du Sénégal élu expert indépendant du Cerd de l'Onu

Lors de la 28ème réunion des Etats parties de la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination tenue à New York le 21 juin dernier, le Sénégal a marqué un grand coup diplomatique. Il a réussi la prouesse d'élire au Comité des Nations unies pour l'élimination de la discrimination raciale (Cerd) le Dr Ibrahima Guissé, son candidat, comme expert indépendant.

GENEVE- Ils étaient quinze candidats de différents pays sollicitant la voix des Etats pour compléter la liste des 18 experts indépendants du Cerd qui n'avait que neuf postes à pourvoir. Le mandat de certains experts était bien arrivé à terme. Elu avec l'appui de la diplomatie sénégalaise qui a travaillé efficacement et très discrètement, Dr Ibrahima Guissé rejoint ce que certains appellent, à juste titre, « l'observatoire mondial des discriminations raciales et ethniques ». Le Cerd a, en effet, la mission fondamentale de veiller à l'application de la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale adoptée le 21 décembre 1965 et ratifiée, à ce jour, par 177 Etats.

Le nouvel élu qui entre en fonction le 19 janvier prochain pour un mandat de quatre ans, accueille avec humilité sa nomination et salue l'excellent travail des diplomates sénégalais, de Dakar à New York en passant par Genève. « C'est bien la diplomatie de notre cher pays qui a permis ce résultat. Par la grâce de Dieu et

l'œuvre de nos diplomates, je fais partie des 9 élus », se réjouit-il.

Chercheur associé à l'Université de Genève, représentant principal de la Rencontre africaine pour la défense des droits de l'Homme (Raddho) à Genève, Dr Guissé a plusieurs années d'expériences dans le domaine de la Recherche et du Développement sur des thématiques liées à la migration, au développement, au processus de globalisation et au rapport de groupes majoritaire et minoritaire. L'expert sénégalais des Nations unies est nanti également d'une large expérience professionnelle dans le domaine des droits humains au sein du système multilatéral des Nations unies à Genève. Il est membre actif de plusieurs cercles de réflexion sur « le vivre ensemble, la gouvernance des migrations et la sécurité humaine ». Le Sénégalais a réalisé plusieurs études et mandats pour divers organismes multilatéraux sur les thématiques en lien avec l'inclusion sociale et le renforcement des capacités en faveur des groupes vulnérables (migrants, minorités ethniques, réfugiés).

L'ancien étudiant de l'Université Gaston Berger de Saint-Louis, où il a obtenu une Maîtrise en Sociologie et en Sciences politiques, avant de poursuivre ses études en Suisse où il obtint un Doctorat, a participé activement au processus de Durban, à la Conférence régionale préparatoire à la Conférence mondiale contre le racisme, la discrimination, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée et à la Conférence de Durban. Comme il s'est aussi engagé au processus post-Durban et le plaidoyer international pour le suivi de la Déclaration, le programme et le plan d'actions. Il a lui-même organisé des ateliers thématiques de réflexion sur les



victimes du racisme et de la discrimination : Africains et personnes d'ascendance africaine, réfugiés, migrants, personnes en situation d'handicap, etc. Des ré-

flexions scientifiques sur les inégalités sociales et l'intersectionnalité du racisme.

Gorgui Wade Ndoye
(Correspondant permanent)

MEURTRE AU RANCH DE DOLLY

Un berger tué par balle, le tireur présumé interpellé par la gendarmerie

Le village de Dolly, situé dans la commune de Thiel, dans le département de Linguère, est secoué par une affaire de meurtre perpétré par un berger demeurant à Thiabouli, Mamadou Dème, âgé de 24 ans et natif de Darou Minane, sur un transhumant du nom d'Abdou Diallo, la trentaine. Les faits se sont déroulés le jeudi 4 juillet 2019 dans le ranch de Dolly vers le coup de 14h. La victime Abdou Diallo voulait traverser avec son troupeau la maison du présumé meurtrier qui a opposé un nict catégorique.

Après un échange de propos déplacés, M. Dème est entré dans sa chambre prendre une arme à feu et tirer sur Abdou Diallo qui finit par mourir après avoir perdu beaucoup de sang. Le corps sans vie est à la morgue de l'hôpital Maguette Lô de Linguère. Il sera remis aux proches parents pour son inhumation sur ordre du procureur de Louga. M. Dème a été arrêté pour homicide volontaire avec arme à feu, détention d'arme de 3ème catégorie sans autorisation administrative. Le fusil de calibre 12 mm a été saisi.

Masse NDIAYE

EVALUATION DE L'ACTE III DE LA DÉCENTRALISATION

Les élus de Kolda exhortés à donner corps à l'intercommunalité

Le ministre des Collectivités territoriales, du Développement et de l'Aménagement du territoire, Oumar Guèye, a exhorté ce vendredi, les maires et élus de la région de Kolda à nouer des relations spécifiques de développement. Une manière, selon lui, de surmonter les incohérences notées dans le découpage administratif. C'était à l'occasion de l'évaluation de l'Acte 3 de la décentralisation dans la région.

C'est une invite que le ministre Oumar Guèye, en charge des Collectivités territoriales, du Développement et de l'Aménagement du territoire, a fait aux élus de la région, ce vendredi, leur demandant de nouer, dans le cadre de l'intercommunalité, des « relations spécifiques de développement » en vue de gommer les incohérences notées dans le découpage administratif.

En venant à Kolda, il a rappelé les efforts consentis par l'Etat dans le financement des collectivités territoriales. A cet effet, le ministre a indiqué que les fonds de dotation de la décentralisation sont passés de 16 à 24 milliards de FCfa, tandis que les fonds d'équipements des collectivités territoriales s'élèvent, aujourd'hui, à plus de 26 milliards de FCfa contre 12,5 milliards de FCfa en 2012. La Contribution économique locale

(Cel) va également créer une équité entre les collectivités territoriales qui, quel que soit leur niveau de développement en matière d'infrastructures, vont recevoir des ressources additionnelles de l'Etat central pour booster leur expansion. La loi a été votée le samedi 29 juin dernier par l'Assemblée nationale et le décret d'application sera signé incessamment.

Le ministre a demandé, néanmoins, aux collectivités territoriales d'avoir leur propre fiscalité pour augmenter leur capacité d'intervention en faveur de leurs populations. « Je voudrais d'abord remercier le gouverneur de la région de Kolda pour la parfaite organisation de ce Crd spécial consacré à l'évaluation de l'Acte III de la décentralisation suite à une instruction de Monsieur Macky Sall, président de la République, demandant au

gouvernement lors du conseil des ministres du 24 avril 2019, d'évaluer de manière inclusive, exhaustive et participative l'Acte III de la décentralisation. Nous avons noté avec satisfaction une présence massive des maires, des présidents des conseils départementaux, de la société civile et de l'Administration territoriale », a déclaré M. Guèye. Celui-ci a dit aussi avoir pris bonne note des nombreuses doléances formulées par les maires et les présidents des conseils départementaux de Kolda, Vélingara et Médina Yoro Foula sur les problématiques de mise en œuvre de l'Acte III de la Décentralisation et les perspectives de la seconde phase.

Les différents intervenants ont tour à tour déploré le manque des pièces de rechanges de leur véhicule de service au Sénégal, l'incohérence du découpage territorial, l'insuffisance des ressources qui leur sont allouées par l'Etat, le retard constaté dans la réalisation des infrastructures sociales et économiques de base et des routes dans les zones frontalières avec la Gambie et la Guinée-Bissau. Ils ont, par ailleurs,



Le ministre Oumar Guèye a invité les élus locaux de Kolda à travailler dans le cadre de l'intercommunalité.

demandé à leur ministre de tutelle de ressusciter le Programme national de développement local (Pndl) qui a joué un rôle essentiel dans la prospérité des collectivités territoriales, notamment des

anciennes communautés rurales devenues communes, et le renforcement de ses capacités d'intervention pour lui permettre de jouer pleinement son rôle.

Mamadou Aliou DIALLO

EQUITE TERRITORIALE ET SOCIALE

Le ministre en tournée nationale du 4 au 19 juillet 2019

Dans le but de présenter ses missions et attributions, le ministère du Développement communautaire, de l'Equité sociale et territoriale organise une série de réunions sur l'ensemble du territoire national. Ces rencontres qui seront faites sous forme de Comité régional de développement (Crd) ont démarré ce jeudi 4 juillet. Elles se poursuivront jusqu'au 19 juillet dans l'ensemble des 14 régions du pays, selon un communiqué qui nous est parvenu. En perspective à ces Crd, tous les acteurs de dé-

veloppement seront mis à contribution pour partager « leurs réflexions et expériences ». Aussi, au niveau régional, chaque programme va décliner ses réalisations, ses défis et perspectives et jeter, avec la tutelle et les acteurs, une nouvelle dynamique d'actions concrètes.

Dans la même veine, il est rappelé que les programmes tels que Promovilles (Programme de modernisation des villes), Puma (Programme d'urgence pour la modernisation des axes routiers), AnCmu (Agence nationale de la

Couverture maladie universelle), Pnbsf (Programme national de bourses de sécurité familiale) et Pudc (Programme d'urgence de

développement communautaire) sont importants dans le processus d'émancipation des espaces communautaires. A cet effet, leur

mise en œuvre nécessite des « actions concrètes » qui aboutissent au mieux-être social des populations.

M. NDONG

COMMUNE DE NDOFFANE

Un taux d'électrification de 80 %

Le maire de Ndoffane, Mame Samba Ndiaye, a souligné, dimanche dernier, les progrès enregistrés par sa commune dans le domaine de l'électrification durant ces dernières années, lesquels lui ont permis d'atteindre un taux de couverture de 80 %. « Ndoffane est l'une des rares communes à être à 80 % électrifiées, et depuis deux ans, des zones qui n'ont jamais bénéficié de programmes dans ce domaine ont été associées », a-t-il dit devant la presse, à l'issue d'une cérémonie de remise de financements à des groupements de femmes de sa commune.

« Si à Ndoffane et dans les villages environnants, l'électrification classique a été utilisée avec le réseau de la Senelec, dans les autres localités nous avons bénéficié de l'appui de partenaires français, notamment de jeunes étudiants de l'Ecole nationale

d'ingénieurs de Nancy qui nous ont appuyés », a déclaré M. Ndiaye.

Ces derniers ont décidé d'aider la commune dans l'installation de l'énergie solaire utilisée à Médina Ndawène, choisi comme village pilote, a expliqué le maire. Il a promis cette année d'étendre ce programme à deux autres localités.

L'édile de Ndoffane, qui est par ailleurs le directeur général de la Société des infrastructures de réparation navale (Sirn), a promis de continuer à « tout faire pour améliorer le cadre de vie des populations du Laghem » et les aider à « disposer du minimum ».

Il a rappelé à cet égard l'agence de voyage mise en place au profit des femmes il y a deux ans et dont une partie des bénéfices générés a été redistribuée au cours de la cérémonie.

(APS)

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple - Un But - Une Foi

MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

OFFICE NATIONAL DE L'ASSAINISSEMENT DU SENEGAL

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ

Numéro du Marché : N° F_DSI_005

Dénomination du Projet : Acquisition de matériels informatiques et équipements de réseaux

Nombre d'offres reçues : douze (12)

1. CBI SENEGAL;
2. GROUPE SPEEDO ;
3. SEN SERVICES INFORMATIQUES ;
4. TCS ;
5. PICO MEGA SENEGAL ;
6. OFFICE INFORMATIQUE ;
7. ACCEL TECHNOLOGIES ;
8. OFFICE CHOICE ;
9. NEUROTECH SA ;
10. OUMOU LDE ;
11. SESA TECHNOLOGIES ;
12. DISMAT.

Noms et adresses des attributaires provisoires :

Noms des attributaires	Lots	Montants	Adresses
OFFICE CHOICE	1	25 222 500 F CFA TTC	Route de l'aéroport BP: 844 Dakar -Yoff
ACCEL TECHNOLOGIES	2	24 585 403 F CFA TTC	4, route de l'aéroport Dakar

Délai d'exécution : Trente (30) jours après notification.

La publication du présent avis est effectuée en application de l'article 84, alinéa 3 du code des Marchés Publics. Elle ouvre dans un premier temps le délai pour recours gracieux auprès de l'Autorité Contractante puis dans un deuxième temps d'un recours auprès du Comité de Règlement des Différends de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, en vertu de l'article 90 dudit code.

Le Directeur Général

06 07 2019 - ASF

MONUMENT DE LA RENAISSANCE AFRICAINE

Une aire de jeux aménagée pour les enfants

Un parc de loisirs est désormais dédié aux enfants sur l'esplanade du Monument de la renaissance africaine. Réalisée avec le concours de l'ambassade des Émirats arabes unis à Dakar, cette aire de jeux a été réceptionnée hier.

Grâce au concours de l'ambassade des Émirats arabes unis, une aire de jeux vient d'être aménagée au profit des enfants sur l'esplanade du Monument de la renaissance africaine. La cérémonie de réception s'est déroulée, hier, en présence du maire de Ouakam, Samba Bathily Diallo, du représentant du ministre de la Culture et de la Communication, Germain Coly, a remercié les autorités de l'ambassade des Émirats arabes unis pour avoir doté cet endroit d'un espace réservé aux enfants, généralement en quête de jeux sains et sécurisés pour leur développement psychomoteur.

doulaye Racine Senghor.

Ouakam, un fief des Lébous. Ces derniers se sont bien illustrés côté animation, notamment avec les célèbres pas de danse (« ndawrabine »), sous les coups des batteurs de « djembé ». Le représentant du ministre de la Culture et de la Communication, Germain Coly, a remercié les autorités de l'ambassade des Émirats arabes unis pour avoir doté cet endroit d'un espace réservé aux enfants, généralement en quête de jeux sains et sécurisés pour leur développement psychomoteur.

Pour illuminer la cérémonie, des enfants, habitués du Monument de la renaissance, et d'autres venus de la région de Thiès, étaient invités sur le site pour participer à la cérémonie d'inauguration.

L'édile de Ouakam a bien apprécié l'aménagement d'un tel espace et a promis que cette municipalité sera toujours le premier partenaire du Monument de la renaissance.

Pour clôturer la fête, les enfants ont eu l'honneur et le privilège de fouler l'aire de jeux et de s'amuser devant les autorités et sous les projecteurs des caméramen et photographes, avant de profiter d'un cocktail offert.

Gabriel DIOUF (Stagiaire)



Le parc à loisirs pour enfants, inauguré hier, au Monument de la Renaissance.

LITTÉRATURE

Le Prix international de poésie Senghor lancé en Italie

Le lancement de la 5ème édition du Prix international de poésie Léopold Sédar Senghor a eu lieu, mercredi dernier, en Italie. Ce prix fait appel au talent des écrivains francophones et italophones. Son objectif est de promouvoir la culture de la paix, la solidarité et l'amour entre les peuples par le biais de la poésie. Il vise aussi à mieux faire connaître la vision et les œuvres du poète sénégalais.

Selon un communiqué qui nous est parvenu, ce prix est ouvert à toute personne résidant en Afrique, aux Caraïbes, en Europe, en Amérique, âgée de plus de 18 ans et écrivant en italien ou en français. Les candidats peuvent présenter des œuvres (recueils, deux compositions poétiques inédites sans limite de vers) autour des thèmes de la dégradation de l'environnement, des change-

ments climatiques et de l'émigration. La date limite de dépôt des poèmes est fixée au 15 septembre 2019. Le livre primé sera publié gratuitement par la Maison Kanaga Edizioni et l'auteur recevra 25 copies. Une récompense de 500 euros (300 000 FCfa environ) sera attribuée aux lauréats lors d'une cérémonie prévue le 14 décembre 2019 à Milan, en Italie.

Modou M. FAYE

FESTIVAL D'ÉTÉ DE QUÉBEC

Salif Keita, Mariah Carey et d'autres vedettes attendues sur scène

Salif Keita, Mariah Carey et d'autres groupes musicaux sont attendus au Festival d'été de Québec (Fec) (du 4 au 14 juillet 2019), au Canada. Les assoiffés de la musique ont le choix entre le Métal, le Rock, le Blues, le Rap et le Jazz.



Le Québec, à travers son Festival d'été, déroule le tapis aux mélomanes du monde. C'est un an de préparation et 60 agents qui travaillent à temps plein durant six mois. D'importants moyens logistiques, financiers, sécuritaires et environnementaux sont déployés avec 10 scènes qui varient de la plus petite (1 500 personnes) à la plus grande (90 000 personnes), selon Samantha Mc Kinley, directrice de la communication.

Le Feq promeut les talents du Québec et, depuis 2012, des têtes internationales sont programmées pour tous les goûts. C'est ainsi que pour cette 52ème édition, Salif Keita, Mariah Carey et d'autres vedettes sont attendues.

Des innovations majeures ont été apportées avec de nouveaux lieux, des vedettes, des têtes d'affiche. Le manège militaire accueille la grande scène de Loto-Québec, jadis nichée au parc de la Francophonie, pour la place George V, un grand plateau musical pour de grands noms.

Par ailleurs, sur les plaines Abraham, les dispositifs sécuritaire, environnemental et sanitaire ainsi que la programmation musicale témoignent du professionnalisme avec lequel ce festival

est géré. Une conférence de presse a permis de rappeler « les trois files d'entrées pour les festivaliers à mains vides, une autre pour ceux détenteurs de sacs à dos, la dernière pour les personnes à mobilité réduite et munies de poussettes ». Anne Hudon, directrice générale du Feq, affirme que « les services de sécurité et le service de police de la Ville de Québec ont conjugué leurs efforts pour créer un plan logistique des plus efficaces ». Salif Keita du Mali, Mdou Moctar du Niger et Bénin international musical se produiront à la place D'Youville. Mariah Carey des Usa, Cœur de Pirate du Québec et d'autres artistes sont prévus à la place George V.

C'est déjà l'effervescence : parade, cirque, concerts et ambiances carnavalesques animent cette partie de l'Amérique du Nord, compte tenu de la période estivale. Les festivaliers enthousiastes apprécient. Clara Mendez, touriste mexicaine, déclare : « Je viens du Mexique pour des vacances et participer au Feq ». Des tentes, des gradins, plus de 300 concerts, une sécurité avec des standards relevés, des moyens importants sont investis par des partenaires sponsors.

Mamadou Aicha NDIAYE

REPUBLIQUE DU SENEGAL

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

UNIVERSITÉ GASTON BERGER



AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ

Nom du marché : APPEL D'OFFRES OUVERT N°S022/MESR/UGB/2019

Dénomination du marché: Service de nettoyage des locaux de l'UGB.

Nombre d'offres reçues : Trois (03)

Nom et adresse des attributaires provisoire

DESIGNATION	attributaire provisoire	ADRESSE	MONTANT en HTHD
Service de nettoyage des locaux de l'UGB	GRUPE MANCHAALAH	Rue 31X 16 Médina Dakar- Tel : 77 553 76 87	150 000 000 FCFA HTVA

Délai d'exécution : 12 mois après notification

La publication du présent avis est effectuée en application de l'article 83, alinéa 3 du Code des Marchés publics. Elle ouvre dans un premier temps le délai pour un recours gracieux auprès de l'Autorité contractante, puis dans un deuxième temps, celui d'un recours auprès du Comité de Règlement des Différends de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, en vertu de l'article 89 dudit Code.

Le Recteur, Président de l'Assemblée de l'Université
Professeur Ousmane THIARE